Sulte, Benjamin
(Les) Tonty.

Section I., 1893. Mémoires S.R.
Canada.

1893

Digitized by the Internet Archive
in 2009 with funding from
Ontario Council of University Libraries

http://www.archive.org/details/lestonty00sult

16209

LES TONTY.

BENJAMIN SULTE.

I.—*Les Tonty.*

Par BENJAMIN SULTE.

(Lu le 30 mai 1892.)

HENRY DE TONTY.

Ce fidèle lieutenant de Cavelier de la Salle n'occupe pas encore la place qu'il mérite dans nos annales, parce que la gloire du maître jette dans l'ombre celui qui ne commandait qu'en second. Il a fallu nous procurer certains renseignements sur ce personnage, afin de résoudre les contradictions que renferment les livres qui parlent de lui. J'ai groupé de mon mieux toutes ces bribes d'histoire ; qu'on les lise avec patience.

Partons d'abord pour l'Italie, où nous rencontrerons Thomas Aniello, par contraction Masaniello, pêcheur napolitain qui dirigea, le 7 juillet 1647, l'insurrection des lazzaroni et du peuple de Naples contre le duc d'Arcos, vice-roi espagnol, lequel avait frappé d'un nouvel impôt la vente des fruits, et emprisonné la femme de Masaniello par suite de contravention à cette loi. Le triomphe du chef populaire ne dura que huit jours, après quoi, se sentant empoisonné, il perdit la tête et fut assassiné par les sbires du duc. Salvator Rosa, le grand peintre, et Lorenzo Tonty, banquier, paraissent avoir été les deux principaux officiers de Masaniello. Tonty s'était emparé de la forteresse de Gaëte, près de Naples, et y commanda tant que dura le mouvement. Ensuite, on conçoit très bien que Tonty ne se retrouve plus à Naples. Je vois les lignes suivantes dans le *Dictionnaire d'histoire et de géographie* de Louis Grégoire : " Lorenzo Tonti, banquier italien, vint en France vers 1650 et, sous les auspices de Mazarin, imagina les emprunts et rentes viagères, dont les extinctions profitent aux survivants : on les appela tontines."

Je ne sais comment Lorenzo écrivait son nom de famille, mais il y a aux archives de la marine à Paris plusieurs pièces de la main de son fils aîné et signées " Henry de Tonty."

Henry a dû naître en 1649 ou 1650. Son frère Alphonse est de 1659. Leur mère, une de Lietto, était de la famille des deux officiers de ce nom qui servirent aux Illinois, vers la fin du XVIIe siècle.

Dans un mémoire au ministre Seignelay, Henry de Tonty représente qu'il s'enrôla pour l'armée française en 1668, à titre de cadet et qu'il fut employé comme tel l'année 1669 également.

Ecoutons M. Gabriel Gravier dans ses *Découvertes...* " Le fameux Tonty, inventeur de la banque d'Etat appelée de son nom Tontine, fit huit ans de Bastille, à partir de 1669, pour un motif resté inconnu, et ne recouvra sa liberté que pour mourir dans la misère, tandis que le gouvernement de Louis XIV battait monnaie avec son invention." C'est tout ce que nous savons sur la fin de cette carrière.

Henry servait comme garde marine à Marseille et à Toulon, en 1670-74. Il déclare dans son mémoire, avoir fait sept campagnes, dont quatre à bord des vaisseaux de guerre

et trois sur les galères. Ceci l'amène à 1677, et me semble très exact. Etant à Messine, en Sicile, l'année 1677, il fut nommé capitaine lieutenant du maistre de camp, où il y avait vingt mille hommes. Il dit : " lorsque l'ennemi attaqua la porte de Libisso, j'eus la main droite emportée par une grenade, fus fait prisonnier et conduit à Métasse, où je fus détenu pendant six mois et ensuite échangé contre le fils du gouverneur de cette place."

M. Harrisse, dans ses précieuses *Notes* sur la Nouvelle France, s'exprime ainsi : " Henry de Tonti, surnommé Main-de-Fer, avait eu la main emportée par un éclat de grenade, à Messine, au siège de cette ville par les Espagnols, en 1677. Il était alors capitaine lieutenant de la brigade de Vintimille."

Bacqueville de la Potherie ajoute quelques détails à ces renseignements : " Le chevalier de Touty avait un poignet de cuivre, recouvert ordinairement d'un gant. Ce gentilhomme, dans une sortie qu'il fit à Messine, reçut un coup de sabre au poing et fut pris prisonnier. Il se coupa le poing lui-même avec un couteau, sans attendre qu'un chirurgien lui en fit l'opération...Les sauvages le redoutaient extrêmement ; ils l'appelaient Bras-de-Fer ; il leur cassait souvent la tête et les dents d'un coup de poing quand il avait des démêlés avec eux. Ils ne savaient pas, dans le commencement, qu'il eût ce poignet de cuivre."

Touty, rentré en France, sollicita quelque bienfait de Louis XIV et en reçut trois cents francs. Il repartit pour la Sicile et fit la campagne en qualité de volontaire, sur les galères, jusqu'à la fin des hostilités. La paix de Nimègue (1678) le laissa sans emploi. C'est alors que le prince de Conti le recommanda à la Salle pour être son lieutenant dans les découvertes du Mississipi et la fondation des forts que l'on projetait.

Par un arrêt du 13 mai 1675, le roi avait accordé certains privilèges à Cavelier de la Salle pour la traite des pelleteries au lac Ontario et plus loin, à la charge de construire en pierre et de maintenir en bonne condition le fort de Cataracoui bâti en bois par le comte de Frontenac, deux ans auparavant. La Salle s'obligeait de plus à placer une colonie de cultivateurs dans le voisinage du fort. En 1677, ces travaux étant exécutés, l'actif et courageux découvreur avait repris le chemin de la France, où il arriva comme la guerre tirait à sa fin.

Le 12 mai 1678, le roi reconnaissait que les engagements de 1675 avaient été consciencieusement remplis et confirmait le privilège de la traite pour cinq autres années.

Je me trouve obligé de relever un certain passage de M. l'abbé Ferland, dans son *Cours d'histoire du Canada*, II, 113, parce qu'il renferme des erreurs qui peuvent embrouiller les gens sans défiance :

" La Salle se rendit en France en 1677 et, à la faveur des lettres de Frontenac, il obtint de la cour les pouvoirs nécessaires pour entreprendre à ses frais de poursuivre les découvertes du père Marquette et de Jolliet. Colbert était mort lorsque M. de la Salle arriva en France, mais M. de Seignelay, qui occupait la place de son père au département de la marine, lui fit obtenir du roi tout ce qu'il souhaitait. Louis XIV lui fit expédier des lettres de noblesse, lui accorda la seigneurie de Cataracoui et le gouvernement du fort, à condition qu'il le bâtirait de pierre, et l'engagea à continuer les découvertes commencées."

Observons que Colbert ne mourut que le 6 septembre 1683, quatre mois après l'expiration du privilège de 1678. Seignelay avait été associé à son père dès 1676, mais il n'occupa sa place qu'après le décès de celui-ci. Les lettres de noblesse de la Salle sont du 13 mai 1675 et on les lui avait livrées séance tenante, à cette date. La seigneurie de Cataracoui avait été donnée à la Salle, le même jour, 13 mai 1675. Le gouvernement du

fort lui appartenait donc depuis mai 1675. C'est aussi au mois de mai 1675 que la condition de bâtir en pierre avait été posée et en mai 1678 tout était exécuté à la lettre. On le voit, le passage en question doit être mis de côté comme incorrect.

Continuant son récit, M. Ferland s'exprime dans ces termes : " Le prince de Conti, qui avait puissamment appuyé la Salle dans ses demandes, l'engagea à conduire avec lui en Amérique le chevalier de Tonti, dont le frère était déjà dans la Nouvelle-France."

N'y a-t-il pas ici confusion de personnes ? Alphonse de Tonty n'était alors âgé que de dix-neuf ans. Etait-il réellement en Canada dès cette époque ?

La Salle s'embarqua à la Rochelle, le 14 juillet 1678, avec Henry de Tonty, le capitaine Paul de La Mothe-Lussière, le père Hennepin, récollet, trente hommes : pilotes, matelots, charpentiers, forgerons, et les matériaux, gréements, outils, etc., nécessaires à ses entreprises. Le 15 septembre, ils arrivaient à Québec, où la Salle s'arrêta, mais tout son monde, y compris quelques Canadiens qui allaient se fixer comme colons ou servir la traite au fort Frontenac, poursuivit la route jusqu'à ce dernier lieu.

M Parkman admire beaucoup Tonty et déclare qu'il valait à lui seul plus que tous les compagnons de la Salle. Ce dernier paraît avoir été frappé du tempérament de Tonty et de son intelligente activité. Pourtant La Mothe-Lussière n'était pas un homme ordinaire non plus, mais la Salle n'a d'yeux que pour son nouveau compagnon. Le 31 octobre 1678, il écrivait, de Québec, au prince de Conti : " L'honorable caractère et l'aimable disposition de Tonty vous étaient bien connus, mais peut-être ne le pensiez-vous pas capable d'exécuter des travaux qui exigent à la fois une vigoureuse constitution, la connaissance du pays et l'usage des deux mains. Néanmoins, son énergie et son adresse le rendent propre à tout. En ce moment même, quand chacun craint le froid, il commence la construction d'un nouveau fort, à deux cents milles d'ici, auquel j'ai pris la liberté de donner le nom de Conti. Il est situé près de la grande cataracte, haute de plus de cent vingt toises, par laquelle les lacs situés plus haut se précipitent dans celui de Frontenac. De là on fait cinq cents lieues, jusqu'à l'endroit où doit être construit le fort Dauphin, après quoi, pour atteindre le golfe du Mexique, il ne reste plus qu'à descendre la grande rivière de la Baie du Saint-Esprit."

Notons que la chute de Niagara ne mesure pas en hauteur sept cent vingt pieds, mais seulement cent soixante. Elle avait été vue à plusieurs reprises par des Européens et tous s'accordaient à lui donner des proportions extravagantes. Hennepin de même, qui la visita six semaines après la lettre de la Salle, la regarde à travers son imagination et la recouvre d'un gros chiffre " plus de six cents pieds," pour produire de l'effet sur ses lecteurs. Le lac Frontenac signifie l'Ontario. La distance de cinq cents lieues mentionnée par la Salle, devait, d'après ses calculs, le mener au Mississipi, où il établirait un fort, base de ses explorations vers la baie du Saint-Esprit dans le golfe du Mexique ou dans le golfe de Californie, car il désirait suivre le cours du fleuve et savoir enfin à quelle mer il aboutit.

La Salle supposait que Tonty était déjà à l'œuvre dans le lac Erié et qu'il élevait le fort de Conti, mais il n'en était encore qu'aux préparatifs de cette entreprise. Le 18 novembre, mettant à la voile du fort Frontenac, Tonty et ses hommes se dirigèrent du côté de Niagara. Le 26 ils atteignirent un endroit voisin de Toronto et faillirent être enfermés par les glaces. Le 6 décembre ils étaient à l'entrée de la rivière Niagara et y chantaient un *Te Deum*. Dès le 7, Tonty se mettait en marche pour choisir un site favorable

à ses projets. Le 11 on plantait le piquet à peu de distance de l'endroit où s'ouvre le canal Erié.[1]

Daniel Greysolon Duluth, qui allait à la découverte pour son propre compte, partit, cet automne, de Montréal, remonta l'Ottawa, passa par le lac Nipissing, la rivière des Français, le saut Sainte-Marie et arriva au fond du lac Supérieur pour, de là, entrer dans le pays des Sioux. Nous le retrouverons.

Avec Tonty, au lac Erié, étaient La Mothe-Lussière, le père Hennepin et seize hommes. Je ne raconterai pas en détail la construction du fort Conti—les historiens en ont assez parlé.

La Salle, aussitôt arrivé au fort Frontenac, envoya quinze hommes avec sept ou huit mille francs de marchandises dans la direction du Mississipi. Je suppose que cette escouade remonta la rivière Trente, parvint au lac Simcoe, puis à Penetanguishene, suivit les côtes est et nord du lac Huron pour atteindre Michillimakinac, et ensuite l'ouest du lac Michigan jusqu'à Chicago. Les pelleteries, obtenues par l'échange de leurs marchandises avec les sauvages, devaient être embarquées sur le bâtiment que la Salle allait construire au lac Erié et qu'il conduirait lui-même à Chicago. Les Illinois, la baie Verte, et plus tard la rivière Wisconsin étaient les champs de traite qu'il espérait exploiter à la faveur du privilège qu'il possédait.

Cet hiver de 1678-79, Duluth était aux sources du Mississipi, se préparant à descendre jusque vis-à-vis le Wisconsin pour gagner ensuite la baie Verte et reprendre le chemin du Canada.[2]

Vers la fin de janvier 1679, la Salle alla voir Tonty et plaça sur chantier la quille d'un navire de quarante-cinq tonneaux appelé le *Griffon* (les supports des armes du comte de Frontenac étaient deux griffons) et s'en retourna au fort Frontenac. Le *Griffon* fut lancé au printemps. Le 30 juillet, la Salle étant revenu au fort Conti, envoya Tonty, en canot d'écorce, l'attendre au Détroit et, le 7 août, il franchissait sur son vaisseau la barre du lac Erié. Trente-deux hommes montaient le navire, y compris trois pères récollets. Le 11, la Salle rejoignit Tonty au Détroit, où il n'existait encore aucun établissement français. Le 28, ils étaient à Michillimakinac, au grand étonnement des indigènes et des coureurs de bois français. Une partie des hommes envoyés l'automne précédent aux Illinois n'avaient pas dépassé Michillimakinac, tant on les avait effrayés par le récit des dangers d'un pareil voyage. Quelques-uns d'entre eux s'étaient rendus au saut Sainte-Marie. La Salle, en même temps qu'il mettait la main sur quatre autres restés à Michillimakinac, dirigea Tonty du côté du Saut pour y reprendre les déserteurs. Le 2 septembre, le *Griffon* entra dans le lac Michigan et bientôt jeta l'ancre dans la baie Verte. Un certain nombre des hommes envoyés aux Illinois attendaient la Salle en ce lieu, avec quantité de pelleteries. Le 18 septembre, le *Griffon*, chargé de tout ce que l'on avait pu se procurer par la traite, reprit la route de Niagara. On ne sait ce qu'il devint, malgré les recherches faites à ce sujet. Dans le même automne, un bâtiment qui apportait de France vingt-deux mille francs à la Salle se perdit dans le Saint-Laurent.

A l'aide des hommes qui lui restaient, l'infatigable découvreur se dirigea vers le fond du lac Michigan et construisit, en novembre 1679, un fort à l'entrée de la rivière Miamis, où Tonty arriva, à son tour, le 20 novembre, venant du saut Sainte-Marie avec les

[1] Gravier : *Découvertes*, p. 90, et supplément, pp. 59-63.

[2] Voir *La Revue canadienne*, août 1893.

déserteurs capturés. Les pères récollets, de la Ribourde et Hennepin, avaient partagé toutes les fatigues du long et pénible voyage de la Salle et de ses compagnons. De l'entrée de la rivière des Miamis ou Saint-Joseph, la Salle, Tonty, la Ribourde et Hennepin remontèrent (8 décembre) jusqu'à la rivière des Illinois. Le 5 janvier 1680 ils se trouvaient sur cette dernière rivière dans un camp de sauvages, au lac Péoria, Pimedion Pimiteoui, selon les différentes manières d'écrire ce nom. C'est là que fut commencé, le 15 janvier, un fort auquel la Salle, abreuvé de revers et de mécomptes, donna le qualificatif de Crèvecœur. Il y laissa Tonty pour commander et partit le 2 mars reprenant la route du Canada, avec Hunaud, Laviolette, Collin, Bourdon d'Autray et un chasseur sauvage.

Le 29 février, c'est-à-dire trois jours avant que de reprendre la route du Canada, la Salle avait envoyé, par la rivière des Illinois, une équipe d'explorateurs dans la direction de l'ouest. Michel Accau, chef de cette entreprise, avait avec lui Antoine Auguelle dit Duguay et dit aussi le Picard, et comme compagnon le père Hennepin. Ces trois hommes maniaient l'aviron dans un même canot d'écorce. Tel que convenu, ils descendirent jusqu'au Mississipi, et tournant à droite, remontèrent le fil de l'eau pour reconnaître cette région du fleuve, mais rendus à l'entrée de la rivière Wisconsin, ils furent enlevés par des Sioux qui les amenèrent aux chutes Saint-Antoine, ou Minneapolis, à présent. Vers le mois de mai quelques chasseurs partirent de ce dernier lieu pour se rendre aux sources du Mississipi chez leurs parents et amis ; ils y rencontrèrent le chevalier Duluth qui ne tarda pas à apprendre l'aventure des trois prisonniers blancs. Aussitôt, choisissant parmi les sept Français ou Canadiens, ses engagés, ceux qui pouvaient le plus lui être utiles, il se lança à la recherche de ses compatriotes et les rencontra au bout de quelques jours. Duluth et le père Hennepin s'étaient vus dans une circonstance bien solennelle, sept ans auparavant, à la bataille de Senef, où Condé remporta la victoire sur Guillaume d'Orange. De la Belgique au Minnesota il y avait plus loin en ce temps-là qu'aujourd'hui, et l'on ne se donnait guère rendez-vous de l'un de ces points à l'autre. Aussi leur surprise fut-elle extrême. Duluth qui régnait en maître sur l'esprit des Sioux, intima à ceux-ci l'ordre de relâcher " ses parents et son frère," comme il s'exprimait, et partit avec eux pour la baie Verte, en attendant l'occasion de se rendre à Michillimakinac, puis à Montréal. Le père Hennepin, dans sa narration, essaye de nous faire croire que c'est lui qui a délivré Duluth, mais ce tour de force n'a pas rencontré le succès qu'il en espérait.

Retournons aux Illinois. La Salle partit le 2 mars 1680, du fort Crèvecœur, au lac Péoria, se dirigea vers l'est et passa près d'un endroit appelé le Rocher, espèce de forteresse naturelle qu'une vingtaine d'Européens résolus pouvaient défendre contre toute une armée de sauvages. Il détacha deux hommes de son escorte pour aller dire à Tonty de construire un fort sur le Rocher et de lui donner le nom de Saint-Louis.

La construction de Crèvecœur étant terminée, Tonty se fit suivre des ouvriers nécessaires et alla s'occuper de ce nouveau projet que la Salle avait conçu dans le dessein de dominer la contrée des Illinois, en établissant un réseau de retranchements ou forts, du lac Michigan au Mississipi.

Tonty était à l'œuvre, traçant le plan du fort Saint-Louis, lorsqu'on vint lui apprendre que les deux hommes envoyés par la Salle, au fort Crèvecœur, en avaient débauché huit autres et que, tous ensemble, ils s'étaient sauvés chez les sauvages, parlant de retourner au Canada. Il trouva moyen d'en donner avis à la Salle, qui guetta les déserteurs au lac Ontario, en tua quelques-uns et prit les autres.

Il ne restait que quinze Français avec Tonty, en comptant les pères Zénobe Membré et Gabriel de la Ribourde. C'était à peine suffisant pour garder Crèvecœur, mais pas assez pour élever le fort Saint-Louis et construire une barque demandée par la Salle avant son départ. Le brave chevalier se détermina à se rapprocher des Illinois, pour en tirer des ressources quelconques, s'il en existait parmi eux. Il leur dit qu'il désirait faire une alliance plus étroite que par le passé, et il leur proposa, dans ce but, de leur enseigner le maniement des armes à feu ; en outre, il leur faisait espérer de grands secours par le moyen de la Salle.

Le texte suivant, de Bacqueville de la Potherie, explique en détail un épisode de cette situation. " Monsieur de la Salle partit au printemps de 1681 (erreur—c'est en août 1679) pour la découverte de la mer du Sud. Il fit commencer la construction d'une barque à l'entrée de la rivière des Illinois, qui tombe dans le Mississipi. L'impatience qu'il eut de continuer son dessein l'obligea de passer outre sans la faire achever." Il était retourné au Canada, comme on l'a vu. " Les Illinois se mirent en marche, après son départ, en grand nombre, selon leur coutume, pour faire leur chasse, ayant à leur tête le chevalier de Tonty, un officier de la Salle. Ils rencontrèrent un parti d'Iroquois qui donnèrent sur eux. M. de Tonty alla au devant pour leur faire reproche de ce qu'ils violaient la paix ; il reçut un coup de couteau (au flanc) ; les Illinois les chargèrent, en même temps, avec tant de vigueur qu'ils les contraignirent de se sauver dans une île extrêmement couverte d'arbres, les flèches n'y pouvant pénétrer. Ils se retirèrent où ils avaient commencé le combat. Les Iroquois revinrent à la charge. Enfin, après avoir été repoussés jusqu'à sept fois, ils furent obligés de se réduire dans un asile très sûr ; mais l'appréhension où ils étaient, qu'étant bloqués, ils ne périssent de faim, les obligea d'envoyer aux Illinois des députés qui réclamèrent les Français pour leurs pères et demandèrent à faire la paix avec eux, comme ils l'avaient faite avec les Miamis, afin de tous chasser ensemble. Les Illinois y consentirent à la sollicitation des Français. Ils ne furent pas plus tôt séparés les uns des autres (les Illinois) que les Iroquois surprirent un de leurs villages, dans lequel ils enlevèrent onze cents femmes et enfants."

L'aventure était telle qu'il fallut abandonner le pays des Illinois. Dix Français se réfugièrent chez les sauvages ; les cinq autres accompagnèrent Tonty, dans l'espoir de se rendre à la baie Verte. Dès les premiers jours de cette retraite, le père de la Ribourde se perdit dans les bois, et l'on n'a jamais su ce qu'il devint. On était en septembre 1680. La Salle, revenant du Canada, devait être arrivé aux environs de Chicago, mais personne n'en savait rien.

En octobre, le sieur de Boisrondet disparut et resta égaré durant dix jours. Mille souffrances particulières à ces sortes de voyage assaillirent les fugitifs. En novembre, ils arrivèrent au village des Poutéouatamis, mais il était désert, la tribu étant partie pour la chasse. C'est comme par miracle que la petite caravane atteignit la baie Verte, où Tonty passa l'hiver gravement malade par suite des fatigues endurées. Il arriva à Michillimakinac le jour de la Fête-Dieu 1681, et vit que le magasin de la Salle, en cet endroit, avait été pillé. Le père Membré restait à la baie Verte pour quelque temps.

Que va devenir la Salle au milieu de cette situation ? Se décourager, peut-être ? Non. Il donnera la mesure de sa valeur et de son courage. Parti du Canada le 23 juillet 1680, avec une équipe fraîche, il était prêt à opérer la descente du Mississipi jusqu'à la mer, en dépit des mauvaises nouvelles que Tonty lui avait communiquées, comme on l'a

vu plus haut. Il trouva le fort Saint-Louis à peine commencé et déjà en ruine, le fort Crèvecœur désert. Les courses des bandes iroquoises, les vols répétés de ses marchandises, les malheurs financiers récemment survenus, les rumeurs colportées parmi les nations contre les Français et contre lui-même, tout se réunissait pour l'accabler, mais il possédait la ténacité de caractère, la rapidité d'exécution des grands hommes, et il recommença son travail comme l'année précédente. Après avoir achevé la construction du fort Saint-Louis du Rocher et y avoir laissé un certain nombre de Français avec des articles de traite, des armes et des munitions, il se rendit à Crèvecœur, restaura le fort, le magasin, y plaça des hommes, rouvrit le commerce avec les sauvages qu'il put rencontrer, en un mot, occupa le pays des Illinois comme si rien n'était arrivé de contraire à ses projets. L'hiver de 1680-81 fut rempli de ces préparatifs. L'été de 1681, la Salle, rejoignant Tonty à Michillimakinac, lui annonçait toutes ces nouvelles ; néanmoins en disant qu'il fallait attendre à l'année suivante pour aller à la découverte de l'embouchure du Mississipi.

Après six jours de repos, la Salle se remit en marche pour le Canada, avec le père Membré et Tonty. En cheminant vers Montréal et Québec, il rêvait au moyen de rétablir son crédit ébranlé par les pertes successives qu'il avait faites, et, une fois ce point gagné, il voulait organiser une nouvelle troupe destinée à la fois au commerce et à la découverte des pays situés au bas du Mississipi, car on ignorait encore où se trouvait la sortie de ce fleuve. A mesure qu'un désastre survenait dans ses affaires, la Salle redoublait d'ardeur et de résolution. Il allait, allait toujours, ne connaissant que sa pensée et voulant la suivre sans cesse où elle l'appelait. Des intrigues avaient tourné contre lui plusieurs personnes influentes, la cour le battait à froid, qu'importe. Il était de ceux qui sont les plus fièrement trempés, qui ne conçoivent et n'accomplissent que de grandes actions et qui tombent avec éclat.

Le 11 août 1681, il signait son testament, à Montréal, et s'occupait, avec Tonty, des préparatifs de leur expédition la plus célèbre. A l'automne, ils se séparèrent au fort Frontenac, où la Salle demeura quelque temps pour gérer ses affaires, pendant que Tonty le précédait aux Illinois. La Salle et le père Membré arrivèrent aux Miamis le 3 novembre. Le père Le Clercq qui donne cette date, dit que la Salle s'embarqua, le 2 décembre, avec Tonty, sur le lac Michigan, pour aller à Chicago, où tous se trouvèrent réunis le 4 janvier 1682. [1]

Dès les premiers jours de février, ils rentraient à Crèvecœur. La Salle ne se reposa nulle part. Le 6 février, il débouchait sur le Mississipi avec Tonty, le père Membré, vingt-deux Français et dix-huit sauvages, Abénakis et Loups, amenant dix femmes et trois enfants. Une autre découverte du grand fleuve s'annonçait, car, cette fois, on se proposait de dépasser la rivière Arkansas, où Marquette et Jolliet s'étaient arrêtés en 1673. Rendu chez les Chicassas, avant que de rencontrer la rivière Arkansas, l'un des membres de l'expédition, nommé Prudhomme, se perdit, pendant quelques jours, dans les bois ; on donna d'abord son nom à un fort construit sur la rive gauche du Mississipi, le 24 février, et que l'on appela ensuite le fort aux Ecores. En 1700 le père Jacques Gravier disait : " Nous avons vu de grands écores de pierres qu'on appelle le fort Prudhomme parce que M. de la Salle..." Il raconte ce que nous venons de dire.

La Salle, s'étant remis en route, arriva le 3 mars au village de Kappa, chez les Arkansas, où il y eut de grandes démonstrations d'amitié de la part des sauvages. Le

[1] Voir aussi Gravier : *Découvertes*, pp. 180, 371, 372, 386.

père Zénobe Membré tâcha d'expliquer à ce peuple les mystères de la religion chrétienne. Le 20 mars, parvenue chez les Taensas, par l'entremise de Tonty, la tête de la caravane fut reçue avec solennité et des réjouissances saluèrent son passage. A chaque affluent du fleuve, la Salle envoyait un détachement reconnaître les rivières, lorsqu'il n'y allait pas lui-même. Passé les Taensas, descendant toujours le Mississipi, on eut occasion de voir les ravages de la guerre, car ces tribus étaient en armes les unes contre les autres. Il fallait de l'habileté et du sang-froid pour ne réveiller en rien les susceptibilités des gens ombrageux qui rencontraient, pour la première fois, des Européens. La Salle et Tonty avaient adopté la pratique de se montrer redoutables tout en ne commettant aucun excès et en protestant de leurs intentions pacifiques, moyen qui leur réussit partout. Enfin, le 6 avril, ils reconnurent la pointe du delta, où le Mississipi se divise en branches pour entrer dans la mer. Le 7, le chenal de droite apparaissait à la Salle: Tonty entrait dans celui du milieu; Jacques Bourdon, sieur d'Autray, enfilait celui de gauche, et, au bout de deux lieues, ils goûtaient les eaux salées du golfe du Mexique. Le problème était résolu. On savait enfin que le fleuve coule au sud et reçoit, de droite et de gauche, de vastes rivières, arrosant des contrées mystérieuses que l'on supposait devoir être riches en mines et en produits variés. L'imagination la moins vive devait, en effet, s'enflammer au spectacle de ce nouveau monde qui se révélait depuis le centre d'un continent jusqu'aux portes de la mer, et, si l'on songe de quelle ardeur la Salle était ordinairement animé, on se figure l'enthousiasme qu'il ressentit en constatant le succès de son voyage. Tonty, avec son tempérament italien, devait embrasser les vues de son chef. Quant aux Français et Canadiens, ces aventureux et rudes voyageurs, on peut dire qu'ils étaient tous poètes, artistes, admirant ce qui est grand ou beau, la forêt comme la montagne, les fleurs comme les oiseaux, le courage chez l'homme, la grâce chez la femme. Ayant vu la fin du fleuve, ils remontèrent " et se rassemblèrent tous avec une joie extrême d'avoir heureusement achevé une si grande entreprise," selon que s'exprime de la Salle. La Nouvelle France venait de doubler l'étendue de ses limites. Ce fut l'une des plus grandes découvertes du siècle. Le 9, dans un endroit préparé à cet effet, on dressa une colonne et une croix portant des inscriptions appropriées, puis, la Salle, l'épée nue, au bruit de la fusillade, prit possession de ces vastes et imposantes contrées, au nom du roi de France et de la religion catholique. Le père Zénobe Membré officiait à la cérémonie religieuse du jour. Le procès-verbal, dressé par Jacques la Métairie, [1] notaire de Cataracoui, est signé des noms de: de la Salle, Zénobe Membré, missionnaire, Henry de Tonty, François de Boisrondet, [2] Jacques Bourdon, sieur d'Autray, [3] Jacques Cauchois, [4] Pierre You, [5] Gilles Monneret, Jean Michel, [6] chirurgien, Jean Masse, Jean de Lignon, [7] Nicolas de la Salle, [8] on cite aussi Gabriel Barbier, fils de Gilbert Barbier, de Montréal.

---

[1] Il était à Sillery en 1662.

[2] Il formait partie de l'expédition de la Salle, en 1679.

[3] Fils de Jean Bourdon et de Jacqueline Potel.

[4] Epousa, l'année suivante, Elisabeth, fille de Louis Prudhomme, à Montréal.

[5] Dit le sieur de la Découverte.

[6] Il se maria à Lachine, en 1687, avec Jeanne André.

[7] Peut-être Deligneron.

[8] Neveu du découvreur, dit-on, mais ceci est contesté. En 1698, il était scribe au bureau de la marine, à Toulon.

Dans la relation de la Salle, on lit ce passage : " Il (de la Salle) a de cette sorte achevé la plus importante et la plus difficile découverte qui ait jamais été faite par aucun Français, sans avoir perdu un seul homme, dans les pays où Jean Ponce de Léon, Panfilo de Narvaez et Ferdinand de Soto ont péri sans aucun succès. Jamais aucun Espagnol n'a fait de pareilles entreprises avec si peu de monde et tant d'ennemis. Il n'en a tiré aucune utilité pour lui-même, ses malheurs et les fréquents obstacles qu'il a trouvé, lui ayant fait perdre plus de deux cents mille francs, ainsi qu'il le justifiera par des comptes fidèles, à son retour en France. Il s'estimera néanmoins fort heureux s'il a pu faire quelque chose pour la gloire et pour l'avantage de la France, et si ses travaux lui peuvent faire mériter la protection de monseigneur." Ce dernier était Colbert, qui mourut l'année suivante. Le compte de la Salle n'a jamais été payé par l'Etat, de sorte que le découvreur en a été pour ses frais.

M. Gabriel Gravier observe que la Salle avait eu le soin de relever, à l'astrolabe, les embouchures du fleuve, et que son intention était d'y retourner au printemps suivant pour fortifier le delta et fonder une colonie dans ses environs. En ce moment, le manque absolu de vivres le forçait de reprendre de suite la route du nord.

M. Parkman admire beaucoup cette action. " La Salle," dit-il, " a écrit par là son nom dans l'histoire. Si, comme il le projetait, il avait pu faire sa découverte avec un navire, il aurait acheté sur sa route, aux Indiens, une cargaison de peaux de buffle qui aurait couvert, en grande partie, les dépenses du voyage. Son but atteint, il aurait pu faire voile, soit pour les Antilles, soit pour la France."

On se rappelle que, en 1680, Tonty avait pris des mesures pour construire une barque au fort Crèvecœur, afin de descendre au Mississipi et naviguer plus facilement sur ce fleuve, mais les contretemps de tous genres et les malheurs financiers qui assaillirent la Salle ne lui permirent pas même de se procurer une simple embarcation de bois, encore moins un grand navire.

Sur la carte de Franquelin, année 1684, le Mississipi porte le nom de " fleuve Colbert " ; il a quatre sorties, coupées par des îles de toutes formes.

Le retour de l'expédition ne se fit pas sans obstacles. Parti le 10 avril pour remonter le fleuve, la Salle trouva plus de quinze cents hommes en armes contre lui dans les villages qu'il avait traversés si paisiblement. Sa ferme contenance en imposa aux sauvages ; toutefois, il eut à livrer un combat sérieux dans lequel son intrépidité, la bravoure de ses gens et les fusils eurent l'avantage. Sa politique étant toujours de ne laisser derrière lui que le moins de sujets de haine possible, il traita en amis tous ceux qu'il put voir, même les guerriers qu'il avait combattus. Enfin, après des privations sans nombre, il atteignit le fort Prudhomme, vers le 20 mai, et tout à coup y tomba malade au point que l'on désespéra de sa vie. La Salle a traversé par trois ou quatre fois des crises de ce genre, que plusieurs ont regardées comme des tentatives d'empoisonnement commises sur sa personne par ses adversaires dans la traite et les découvertes. Une existence aussi accidentée que la sienne peut bien donner prise à de telles légendes, alors même que les apparences ne seraient pas si fortes que ne nous les montrent ses historiens.

Tonty se dirigea sans retard vers les Illinois afin de faire parvenir au gouvernement du Canada la nouvelle de la découverte du bas Mississipi, et d'un autre côté raffermir les établissements de Péoria, du Rocher et de Michillimakinac, car la Salle avait dans ce dernier poste des marchandises qu'il fallait mettre en sûreté. Le voyage du brave

lieutenant ne fut pas sans danger. Il fut arrêté par les Tamaroas qui, le prenant pour un Iroquois, le voulaient brûler vif, malgré son calumet de paix. "Sans quelques Illinois, dit-il, qui se trouvaient parmi eux, nous aurions passé mal notre temps." Après d'autres traverses, il atteignit sa destination vers la mi-juillet, et, le 23 du même mois, il était rendu à Michillimakinac, d'où il écrivait au comte de Frontenac et confiait sa lettre aux voyageurs en partance pour Montréal.

Les hommes restés en arrière, au-dessous du fort Prudhomme, n'arrivèrent à ce poste que le 2 juin. L'état de santé de la Salle le retint au même fort jusqu'au premier juillet et alors tous s'embarquèrent pour la contrée des Miamis, où ils arrivèrent à la fin d'août. L'on signalait des rassemblements de sauvages et des apparences de guerre. Au fort Saint-Louis, ils trouvèrent Tonty occupé à restaurer les constructions. Les nouvelles du Canada étaient mauvaises. Les ennemis de la Salle lui suscitaient des obstacles partout. Cataracoui était menacé d'abandon.

Dans une pièce, en date du 22 août 1682, la Salle se plaint des empiétements de Duluth sur les territoires qui lui ont été assignés pour la traite avec les sauvages. Il dit que le roi lui a accordé le commerce des peaux de buffle et que, si l'on permet à d'autres traiteurs d'ouvrir une route rivale de la sienne, la ruine de ses entreprises est inévitable. La chasse au buffle, dit-il, se fait au Wisconsin, où il a commencé un établissement.[1] M. Lyman Draper, très expert en ces matières, commentant la lettre de la Salle, pense que le poste en question était situé à l'embouchure de la rivière Wisconsin côté nord (c'est la Prairie-du-Chien) près des lieux où le père Hennepin avait été enlevé par les Sioux, au mois de mars 1680. Comme ce missionnaire et les quelques hommes qui l'accompagnaient semblent n'avoir eu aucune connaissance d'un poste de la Salle en cet endroit, il faut croire que cette construction fut érigée de 1680 à 1682. Plus tard, Nicolas Perrot bâtit le fort Saint-Nicolas à la Prairie-du-Chien. La position relative des localités dont il est souvent parlé dans ce travail est comme suit :

P. du × Chien

× Chicago

× Staved Rock
ou fort St-Louis

× Crèvecœur

× Ville de St-Louis

La Salle et Tonty arrivèrent à Michillimakinac au mois de septembre. Tonty se chargea des lettres et instructions de son chef et se mit en route, au mois d'octobre, pour se rendre à Québec.

M. de la Barre avait remplacé M. de Frontenac. Selon le mémoire de la Salle, le nouveau gouverneur se ligua avec ses ennemis et voulut le chasser du lac Ontario. Le fort Cataracoui avait déjà coûté vingt mille livres en argent à son propriétaire comme prix d'achat ; des bâtiments y avaient été érigés et des défrichements ouverts. Une bonne muraille du côté de la terre et des palissades regardant le lac le mettaient à l'abri des attaques. Les barques de ce poste sillonnaient le lac. Le sieur de la Forest y commandait. Cet état de choses durait depuis 1679. Aussitôt qu'il eut pris les rênes de l'administration, M. de la Barre rappela la garnison, et personne n'y serait demeuré pour préserver ce poste d'un coup de main, sans la dépense que s'imposa l'un des

[1] *State Historical Society of Wisconsin*, X., 322-23.

associés de la Salle, François Plet dit Lenoir et dit Rolland, marchand de Lachine, en envoyant des hommes et des marchandises dans ce lieu.

Dans son testament du 11 août 1681, la Salle dit : " voulant reconnaître, autant que je le puis, les grandes obligations que je dois à M. François Plet, mon cousin... je lui donne en cas de ma mort, la seigneurie et propriété du fond du fort Frontenac et des terres qui en dépendent, et tous mes droits sur le pays des Miamis, celui de Niagara..."

M. de la Barre obligea Lenoir à se retirer et à livrer le fort Frontenac à ses associés à lui, Jacques le Ber dit Larose,[1] et Charles Aubert de la Chesnaye. La traite que faisait faire pour son compte ce gouverneur n'était point un mystère ; la Salle en parle avec des détails qui confirment le fait. Cataracoui était ruiné, en 1683, lorsque Henry de Tonty se présenta pour obtenir justice, au nom de son chef. De plus, les créanciers de la Salle, frappés par ce désastre, réclamaient trente mille écus.

Le père Zénobe Membré, en route pour la France, était passé à Québec l'automne de 1682, et connaissant l'esprit hostile qui y régnait contre la Salle, il n'avait voulu rien raconter de son long voyage De suite, M. de la Barre avait écrit au ministre de se défier de lui ; que les découvertes dont il allait rendre compte ne valaient pas la peine qu'on s'y arrêtât ; que la Salle avait soulevé les Iroquois contre la colonie et que la guerre paraissait inévitable.

L'automne de 1682, après son retour du bas Mississipi, la Salle était à Michillimakinac lorsqu'il apprit des nouvelles du Canada et, de plus, que les Iroquois menaçaient les Illinois.

En examinant une carte géographique, il est facile de voir que les Iroquois, déjà en possession des bords du lac Erié à l'est et au sud, pouvaient porter les armes chez les Illinois et tenir ce peuple dans de continuelles alarmes. La Salle arriva, en décembre 1682, au Rocher, et y établit un camp retranché où il passa l'hiver. " C'est autour de cette fortification improvisée que vinrent se grouper les tribus d'Indiens désignées dans la carte de Franquelin, de 1684, sous le nom pompeux de *Colonie du Sr de la Salle*." [2]

La rivière des Illinois a ses sources dans le voisinage de Chicago et coule d'abord vers l'ouest, puis au sud jusqu'à sa décharge dans le Mississipi. A moitié chemin entre Chicago et le Mississipi est le lac Péoria où se trouvait le fort Crèvecœur. Le fort Saint-Louis ou le Rocher est au tiers du chemin entre Péoria et Chicago. Ces deux forts se trouvaient donc près la rivière des Illinois, appelée Seignelay à cause de Jean-Baptiste Colbert, marquis de Seignelay, qui, l'automne de 1683, reçut du roi le portefeuille de ministre de la marine et des colonies, comme successeur du grand Colbert, son père récemment décédé. La région de l'Illinois se nommait la Colbertie.

Le Rocher, ainsi appelé parce que c'est une haute place susceptible d'être transformée en forteresse avait attiré l'attention de la Salle, ainsi qu'il a été dit. Il paraît que son surnom de Rocher de la Famine ou *Starved-Rock* lui vient de ce que les Illinois, vers 1765, y cherchèrent un refuge et que, bloqués par les Poutéouatamis, ils y périrent de faim. Ce curieux caprice de la nature est situé sur le côté gauche de la rivière Illinois, neuf milles au-dessous de la ville d'Ottawa, et mesure de hauteur cent vingt-cinq pieds

---

[1] Sa mère était Collette Cavelier, paroisse de Pitre, évêché de Rouen. Vers 1675, le Ber et Louis Jolliet avaient demandé la concession de Cataracoui. (Voir Gravier : *Découvertes de Cavelier de la Salle*, p. 60.)

[2] Harrisse : *Notes sur la Nouvelle France*, p. 162.

coupés à pic ; sa surface est d'à peu près un acre. On ne parvient au sommet de cette grosse colonne que par une rampe taillée dans le vif de la pierre.

Le portage de Chicago était fréquenté par les Français, depuis 1658. On le qualifiait de portage parce qu'autrefois, dans le lointain des âges, le lac Michigan se déversait par cet endroit dans le bassin du Mississipi : les traces de cette voie fluviale sont encore visibles. L'orthographe Chikakouk semble rendre la prononciation des sauvages illinois ; ce mot veut dire : le lieu où il y a des civettes, poireaux, oignons.

L'hiver de 1682-83, le fort Saint-Louis fut mis en bon état de défense, et, dès le mois de mars, plus de dix-huit mille Miamis, Chouanons, Illinois, Ouiatenons, Piaukishaw, Pepikokia, Kilatica, Ouabona, comptant près de quatre mille guerriers étaient réunis autour du fort, se tenant prêts à repousser les Iroquois. Plusieurs avaient construit des cabanes et se préparaient à cultiver le sol, sous la protection des Français.

Franquelin, dans sa carte de 1684, indique l'emplacement de chacune de ces tribus, ainsi que le nombre d'hommes qu'elles pouvaient mettre sous les armes. Dans un rapport au ministre de la marine, la Salle évalue toute la population de sa colonie à vingt mille âmes (sauvages) dont quatre mille guerriers. Pour se maintenir et prospérer, il fallait à cet établissement une protection efficace contre les Iroquois, des marchandises, des armes et des munitions pour l'échange des pelleteries. Or, marchandises, armes, munitions, de même que les secours en hommes ne pouvaient venir que du Canada, et la Salle se trouvait ainsi à la discrétion du gouverneur général. [1] Souvenons-nous que ce gouverneur était M. de la Barre, un homme qui avait partout pratiqué le tour du bâton, et avec cela ennemi féroce de ceux qui avaient été les fidèles du comte de Frontenac.

La plus sûre démarche à faire dans le moment était d'aller conjurer l'orage à l'endroit même où il se préparait, c'est-à-dire en Canada. La Salle quitta donc le pays des Illinois, l'été de 1683, et se rendit à Michillimakinac, en route vers Québec. A sa grande surprise, il rencontra le chevalier de Baugis,[2] porteur d'une lettre de M. de la Barre qui lui enjoignait de prendre possession du fort Saint-Louis des Illinois,[3] et invitait M de la Salle à se rendre à Québec. Ce dernier se promit à lui-même de ne tenir compte des rigueurs de M. de la Barre et de passer en France sans retard afin d'y faire régulariser sa position. Il adressa une lettre à Tonty, lui disant de faire bon accueil à M. de Baugis, après quoi il vogua vers le Saint-Laurent. A Québec, il apprit que le privilège de traite dont il avait joui jusqu'au 12 mai de cette année n'était pas maintenu et, voyant que la cabale organisée contre lui fermait toutes les avenues à ses entreprises, ainsi qu'il l'avait soupçonné, il s'embarqua pour la France ce même automne.

Ses adversaires avaient gagné du terrain et c'était une rude tâche que de les faire reculer. Le roi écrivait à M. de la Barre le 5 août 1683 : " Je suis persuadé comme vous

---

[1] Gravier : *Découvertes* (supplément) p. 93.

[2] Officier de dragons (Gravier : *Découvertes*, p. 241). Ce personnage est peu connu. M Désiré Girouard dit, à la page 208 de *Lake St. Louis and Cavelier de La Salle*, que M. de La Barre, en 1684, forma une compagnie secrète entre lui, le chevalier de Baugy, Aubert de la Chesnaye, Champagne, le Ber et Duluth, dans le dessein de faire passer aux Anglais la traite du fort Frontenac et autres postes ; il cite la source de ses renseignements La carrière de la Barre, aux Antilles et au Canada, est une triste page de l'histoire des colonies françaises. Le 1er novembre 1689, à Montréal, M. de Frontenac permit au comte de Baugy, capitaine, commandant un détachement de la marine, du nombre des sept compagnies réformées, de repasser en France avec le nommé Dupayron, son valet, dans tel vaisseau qui bon lui semblera pour vaquer à ses affaires. (*Correspondance officielle.*)

[3] Ferland : *Cours d'Histoire*, II, 138.

que la découverte du sieur de la Salle est fort inutile et il faut, dans la suite, empêcher de pareilles entreprises, qui ne vont qu'à débaucher les habitants par l'espérance du gain et à diminuer la ferme des castors." Ce passage provoque trois observations : 1° les découvertes étaient désirables, mais, 2° il ne fallait pas nous enlever nos colons pour en faire des coureurs de bois, et, 3° la ferme des castors, ou privilège de traite octroyé à une compagnie spéciale faisait passer ses intérêts au-dessus de toutes les choses de la Nouvelle France. On tournait dans un cercle vicieux, tant du côté du roi que du côté du sieur de la Salle, ce qui fait que la colonie a si mal tourné à la fin du régime français. Louis XIV eut dû : 1° encourager les découvertes en contribuant aux dépenses des découvreurs ; 2° nous envoyer des cultivateurs et les obliger à vivre dans le Bas-Canada ; 3° ne pas compter uniquement sur la somme annuelle que lui versait la ferme des castors pour acquitter les dépenses de la colonie, et ne pas employer une partie de cet argent à bâtir Versailles. Les habitants, devenus nombreux, eussent trouvé moyen d'équilibrer le budget de la colonie.

Dans la pétition citée au commencement de cet article, Henry de Tonty parle de ses services militaires : " Je restai, dit-il, en 1683, en qualité de commandant du fort Saint-Louis des Illinois, et en 1684 j'y fus attaqué par deux cents Iroquois que je repoussai avec grande perte de leur côté. Pendant cette même année, je me rendis à Québec sur l'ordre de M. de la Barre." Nous avons heureusement plus de détails que ne nous en donne ce texte si bref du vaillant officier.

Au commencement de mars 1684, les Iroquois Tsonnontouans se mirent à ravager les Illinois et ils attaquèrent le fort Saint-Louis, mais chargés par Tonty et Baugis ils reculèrent, ce qui ne les avait pas empêchés de surprendre auparavant et de piller quatorze Français qui se rendaient à la traite des Illinois pour le compte de M. de la Barre. Cette action inpardonnable aux yeux du gouverneur entraîna une guerre contre les Iroquois.

M. l'abbé de Belmont, qui était alors à Montréal, écrit : " Le père Poitier descend des Outaouas, apporte la nouvelle que les Iroquois avaient pillé seize mille livres et attaqué le fort de Crèvecœur, où était le chevalier de Baugy, ce qui mit M. de la Barre en fureur et tous les marchands intéressés ; sur ces entrefaites, Teganissorens (un chef Tsonnontouan) arrive à Québec, sa présence irrite les Français. On conclut une guerre à la hâte, sans préparatifs. On assemble huit cents hommes des côtes (paroisses)... Cette guerre fut particulièrement excitée par l'avarice des marchands, lesquels avaient, sous M. de la Barre, toute licence d'acheter de lui autant de congés qu'ils voulaient, y ayant cette année ici cent cinquante canots aux Outaouais. On faisait encore des desseins de commerce à Niagara, à Toncharenton (le Détroit), aux Illinois et ailleurs. M. de la Barre et eux voulaient obliger l'Iroquois de laisser paisible le commerce, et, le premier, de se rembourser de ses seize mille livres pillées."

Les congés étaient des permissions de traite avec les sauvages. Le gouverneur qui en disposait avait par ce moyen d'assez jolis pots-de-vins.

La campagne de 1684, dirigée par M. de la Barre contre les Tsonnontouans, les Goyogouins et les Onnontagués—trois tribus sur cinq dont se composait le peuple Iroquois—tourna en fiasco ; " le gouverneur," dit M. de Belmont, " se fit une satisfaction en effigie." Tout cela nous mettait en guerre ouverte avec les Iroquois, et peut-être bientôt avec les Anglais, leurs voisins. Par lettre du premier janvier 1685, le roi nomma le marquis de Denonville à la place de M. de la Barre.

Afin de ne laisser aux Illinois aucune personne dans les intérêts de la Salle, M. de la Barre avait ordonné à Tonty de se rendre à Québec attendre les événements, et on le tint à l'ombre, car il ne paraît pas même avoir été employé dans l'armée que ce gouverneur conduisit, l'été de 1684, contre les Iroquois. Le gouverneur et son entourage étaient loin de se douter de ce qui se passait à Versailles au même moment ; ils s'endormaient dans la sécurité de leur succès. Le réveil fut terrible lorsque, d'une part, survint l'échec militaire et que d'un autre côté on apprit le triomphe de la Salle.

Le 14 avril 1684, le roi rendait à ce dernier non seulement Cataracoui, Crèvecœur et Saint-Louis, avec les avantages de la traite, mais il le nommait vice-roi de toute la contrée comprise entre les Illinois et le golfe du Mexique.

" A cette époque, Louis XIV, au comble de la gloire, reconnu pour le prince le plus puissant de la chrétienté, ne mettait plus de bornes à son ambition. Vainqueur de l'Europe coalisée, il lui avait imposé la loi à Nimègue. Tout semblait favoriser les plans de conquête du fier monarque. La découverte du Mississipi venait encore de lui donner des droits sur un nouveau pays, et flatter d'une autre manière l'ambition d'un prince qui recherchait toutes les gloires. On pouvait supposer que, malgré les rapports du gouverneur il serait doux envers celui qui lui avait assuré cette nouvelle acquisition territoriale, et, en effet, il ne put trouver aucune parole de blâme. Si Colbert était descendu dans la tombe, l'impulsion qu'il avait donnée au commerce, à l'industrie et à la colonisation durait encore. M. de Seignelay, après avoir conféré avec la Salle, qu'il écouta avec intérêt, demeura convaincu que M. de la Barre avait été induit en erreur, et il ne put rien refuser à celui qui, le premier, était descendu par le Mississipi jusqu'à la mer. L'ordre fut envoyé à Québec de remettre la Salle en possession du fort Frontenac et de réparer les dommages qu'on lui avait fait. En même temps, la Salle fut chargé de commencer la colonisation de la Louisiane, pour laquelle le gouvernement s'obligea de fournir tout ce qui serait nécessaire." [1]

Continuant son mémoire, Tonty nous fait savoir qu'en 1685, il retourna aux Illinois en raison des ordres qu'il reçut de la cour et de M. de la Salle, en qualité de capitaine d'infanterie dans un détachement de marine, [1] et de gouverneur du fort Saint-Louis.

Il emportait dans l'ouest la nouvelle que la Salle était parti pour se rendre par mer au golfe du Mexique, retrouver les bouches du Mississipi et relier ses opérations à celles de son lieutenant sur le haut Mississipi et les Illinois, afin d'avoir des communications soutennes entre le golfe du Mexique, la vallée du Mississipi, les grands lacs et Montréal.

Le 13 septembre 1685, M. de Denonville, gouverneur général, écrivait au ministre des colonies : "M. de Tonty ne veut pas laisser aller nos Français en traite du côté des Illinois. Si le roi a donné à M. de la Salle seul ce pays là, il serait à propos que vous eussiez la bonté de me le faire savoir, afin de me conformer aux ordres de Sa Majesté." Ceci montrerait que Tonty avait dû partir de Québec au mois de juin, au reçu de sa commission arrivée de France ; qu'il avait repris ses fonctions aux Illinois et que, avant le 13 septembre, le gouverneur général eut connaissance des plaintes nouvelles soulevées contre le privilège de la Salle. Ce dernier avait défendu aux coureurs de bois de traiter des marchandises avec les sauvages ; il avait même fait promettre à ceux-ci de ne rien

---

[1] Garneau : *Histoire du Canada*, I, 263.

[1] Ces militaires n'étaient pas des marins, mais ils recevaient leur solde du bureau de la marine.

acheter ailleurs que dans ses magasins, mais les sauvages interprétaient ses instructions à leur manière en dévalisant les colporteurs isolés, y compris ceux qui étaient munis d'une commission de la Salle.

La colonie formée pour établir la Louisiane avait mis à la voile, du port de la Rochelle, le 25 novembre 1684, portée sur trois bâtiments : l'*Aimable*, le *Joly* et la *Belle* Aussitôt après avoir dépassé la Floride on se mit à suivre la côte nord du golfe du Mexique, dans l'intention de rencontrer les bouches du Mississipi et d'y pénétrer, mais elles furent dépassées de beaucoup et, en février 1685, faute de mieux, la Salle débarqua son monde à la baie Saint-Bernard (Matagorda aujourd'hui) dans le Texas, prenant la rivière Colorado pour un bras du Mississipi dont elle est séparée par cent cinquante lieues. Le commandant des navires, qui avait constamment contrecarré la Salle, mit à la voile le 12 mars 1685, le laissant dans une situation déplorable Il avait été convenu que, aussitôt à terre, un message serait envoyé à Tonty, lequel de son côté se tenait prêt à faire descendre des équipes sur le Mississipi et former avec son chef une ligne de communication ininterrompue. Dans la pétition où il fait valoir ses services, cet officier dit : " En 1686, il se rendit à ses frais, avec quarante hommes, [1] jusqu'au golfe du Mexique, pour y chercher M. de la Salle. Ne pouvant le rencontrer, il revint à Montréal et se mit aux ordres de M. de Denonville, pour faire la guerre aux Iroquois."

Ainsi, les nouvelles de la Salle faisaient défaut depuis le mois de mars 1685 où les navires l'avait quitté, jusqu'à la fin de l'année 1686. Nous savons quelle existence il mena avec ses colons, à la recherche des rives du Mississipi durant vingt-quatre mois. Se débattant contre une situation qui empirait chaque jour, il tenta courageusement d'en sortir et parcourait le Texas tandis que la famine décimait sa colonie et que plusieurs de ses compagnons, animés de haine les uns contre les autres, se combattaient avec l'épée et le fusil.

La lettre suivante, adressée au ministre des colonies, porte, selon le mot de M. Harrisse, la trace de la main de fer de Tonty ; elle indique également le français que parlait ce brave militaire. Bien des personnages marquants des XVII et XVIII siècles n'écrivaient pas mieux. C'est vers 1830 que l'on mit l'orthographe en honneur—mais, après soixante ans de règne, ses exigences et ses tyrannies lui suscitent des adversaires redoutables. L'académie elle-même vient de se soustraire à son obéissance, sinon tout à fait du moins en bonne partie. Alors, qu'avais-je besoin d'apprendre cette science bizarre ?

" Demont Real le 14 Aoust 1686 en Canada.

" Monseigneur.—Sur les nouvelles que j'apris lautonne passé au fort St Louis des Illinois que M. de la Salle estoit dessandue à la Coste de la Floride qui se battoit contre des sauuage et auoit dissette de viure je crus que dans une telle circonstance il estoit du service du Roy et du Contentement de vostre Grandeur de Luy donner secour, s'est pourquy je party pour cette effet le 16me feurier 1686 et comme dans le procest verballe si join. Je traite sellement de mon arriué à la merre du golfe mexique je continuéé mon repour (rapport) dans laquelle je appris de nouvelles de M. de la Salle le 16me avril ayant trouué les armes du Roy que M. de la Salle auoit arborré dans sont prémier voyage, enporté par la morré jen fis peindre dautre avec Cette inscription Louis le grand Regne,

[1] Jean Roy et René Cuillerier, habitants de Lachine, étaient de ce nombre. (Girouard : *Lake St. Louis*, p. 27.)

les quinipisa nous demande la paix je leur a accordé et donné une lettre, [1] pour M. de La Salle en cas qu'il vin, a 150 lieu de la merre les Yazou chès les quels y linoit (avait) deux illinois esclaue nous dirent que M. de La Salle auoit fait esgade (escale ou aiguade) a la Riuier des Moines (?) que des Yazou qui aloit chercher des coquille Luy avoit veut (l'y avaient vu) et que le printemps passé auoit mis a la voille lauroit relaché volontier pour laler chercher sur la Rivier des Moines nest pas plus loin de quarante lieu de mississipy au nort est de manier si M. de la Salle auoit en core singlé dun jour du costé du pamico (ponant ?) il auroit trouué la Riuier ayant fait esgade a 40 lieu de la Riuier plus nort mais M. de denouuille maien aprit qui soitoit de me voir pour conuenir ensemble des moiens de destruir liroquois lesnemis communs je continué ma Route jusque icy et je part demain pour aller au fort St Louis et pour me mettre en marche le printemps prochain avec les Illinois contre les iroquois. Cest un voyage de 300 Lieus par terre pour moy, mais comme il sagit du seruice et du Contentement de Vostre Grandeur je neuvisage poin les Rudes fatigue de cest cartier mon but n'estan que destre bon serviteur de Sa Majesté et mériter l'honneur de vostre protectiont que supplye luy accorder celuy qui est avec toute les respectueuses soumission de Vostre Grandeur, Monseigneur Vostre tres humble et tres obeissant et tres oblige seruiteur, TONTY." [2]

" Le gouverneur de la Nouvelle-France, qui songeait à faire la guerre aux Iroquois, avait envoyé des présents aux nations de l'ouest, aussi allèrent-elles joindre son armée sur le lac Ontario, dès les premiers jours de juillet 1687. Tonty commandait les Illinois, la Durantaie et Perrot avaient le reste des sauvages et des coureurs de bois. [3]

On voit par les pièces du temps que, du lac Simcoe (appelé alors Toronto) jusqu'à l'endroit où est la ville de Toronto aujourd'hui, cette région était désignée comme " le passage de Toronto," parce que, du lac Huron (baie Georgienne) au lac Ontario, les voyageurs allaient par les lacs et les rivières qui forment une chaîne quasi ininterrompue entre ces deux points extrêmes. En 1686, M. de Denonville écrivait au ministre qu'il venait de donner ordre à la Durantaye, qui commandait à Michillimakinac, de fortifier le portage de Toronto, et à Duluth de faire la même chose au Détroit, afin d'empêcher les Anglais de passer par ces deux voies de communication pour atteindre le lac Huron et Michillimakinac. Il ajoutait que Duluth était déjà rendu au Détroit avec cinquante bons hommes, bien armés, ayant des munitions de guerre, des approvisionnements, etc., pour tous leurs besoins durant l'hiver de 1686-87, et que la Durantaye rassemblait du monde pour aller faire un poste au portage de Toronto, en partant de Michillimakinac, passant par Toronto (lac Simcoe) et entrant au lac Ontario à Gandatsitiagon, dans le but d'opérer sa jonction avec Duluth à la frontière du Niagara. L'année suivante, le gouverneur expliquait que, par l'entremise du sieur Juchereau, qui avait accompagné deux chefs Hurons et Ontaouais jusque chez Duluth, au Détroit, l'hiver de 1686-87, des instructions avaient été envoyées à la Durantaye de ne pas s'occuper, pour le moment, du portage de Toronto, mais de se diriger vers Duluth pour rendre la position de celui-ci plus forte au Détroit. Le projet de Toronto n'alla pas plus loin ; il fut exécuté longtemps après.[4]

---

[1] Cette lettre, datée du 20 avril 1686, fut remise par les sauvages à d'Iberville, quinze ans plus tard.

[2] Harrisse : *Notes*, p. 171.

[3] De Belmont : *Histoire du Canada.*

[4] Scadding : *Toronto of Old*, 1-5.

Le sieur de la Forest, lieutenant de Tonty aux Illinois, comme il l'avait été de la Salle à Cataraconi, fut envoyé, au printemps de 1687, avec trente hommes, par la voie des lacs, pour se rendre au Détroit, tandis que Tonty faisait deux cents lieues par terre en réunissant quatre-vingts sauvages, et le 9 mai il arriva au Détroit, où son cousin Duluth l'attendait. Le 7 juin la Forest, la Durantaye et Duluth le joignaient en ce lieu. La Durantaye amenait trente Anglais capturés sur les lacs où ils faisaient la traite des pelleteries en annonçant leur intention de s'emparer de Michillimakinac. La Potherie ajoute que Tonty captura, dans la suite de cette expédition, une trentaine d'Anglais qui cherchaient à trafiquer avec les sauvages amis des Français. C'était une bande placée sous les ordres d'un nommé McGregory qui rôdait sur le lac Erié et aux environs du Détroit, pendant que par la rivière Ohio et le fond du lac Michigan une autre bande comptait se rendre à Michillimakinac, mais la Durantaye en avait réglé le sort.

L'armée groupée au Détroit se composait de cent cinquante Français et quatre cents sauvages.[1] Nicolas Perrot dit dans ses mémoires que Tonty, à la tête des Illinois, arriva le premier au fort que Duluth occupait au Détroit et qu'il y fut rejoint par la Durantaye avec les gens de Michillimakinac, et que Perrot lui-même, amenant les Outaouais et Poutéouatamis du Wisconsin, fut le dernier au rendez-vous. Dans son mémoire Tonty, faisant allusion aux événements militaires de 1687, et parlant de lui-même à la troisième personne, dit : "A son retour aux Illinois, il entreprit un voyage de deux cents lieues par terre et autant en canots pour rejoindre l'armée, dans laquelle, à la tête d'une compagnie de Canadiens, il enleva l'embuscade Tsonnontouans."

La campagne de 1687 contre les Tsonnontouans a été trop souvent racontée pour la reprendre ici. Ces Iroquois, les plus avancés vers le lac Erié, furent battus et déconfits à un tel point que les Français ne jugèrent pas nécessaire de maintenir le poste du Détroit ; Duluth l'abandonna donc et se rendit à Montréal. Le 6 septembre, Tonty et le baron de la Hontan étaient au Détroit, en route vers l'ouest, et le 27 octobre, Tonty rentrait au fort Saint-Louis des Illinois, où il faisait une étrange rencontre

Le drame du Texas était accompli. Les membres de la petite troupe qui accompagnaient la Salle au commencement de l'année 1687 dans sa marche à travers le Texas se querellaient et s'entr'assassinaient ; les choses en vinrent au point que le 19 mars, une partie des survivants s'en prirent à la Salle, le considérant comme l'auteur de leur triste situation. Ils le tuèrent à coups de carabines. Les meurtriers voulurent ensuite retourner au fort de la baie Saint-Bernard, mais il y a apparence qu'ils périrent tous en route. Sept hommes fidèles à la Salle se dirigèrent dans le sens opposé et parvinrent à atteindre la rivière des Arkansas dont ils suivirent aussitôt le cours. Ceux-ci n'avaient rien à se reprocher ; c'étaient l'abbé Jean Cavelier de la Salle, frère du malheureux découvreur, Nicolas de la Salle, neveu, Henri Joutel, le père Anastase Douay, récollet, et les nommés Teissier, Barthélemy et Marle. Ce dernier se noya avant que d'arriver au Mississipi. Le reste de la colonie de la baie Saint-Bernard, comme les meurtriers de la Salle, finirent misérablement par suite des privations endurées dans les bois ou entre les mains des Espagnols et des sauvages.

Tonty, lors de son voyage de 1686, avait laissé deux Rouennais devenus Canadiens à l'endroit où la rivière Arkansas entre dans le Mississipi, car ayant acquis la certitude que la Salle était quelque part dans le sud-ouest, il pensait que ses tentatives de retourner au

[1] Silas Farmer : *History of Detroit*, 325.

grand fleuve seraient facilitées par l'établissement d'un poste d'observation pouvant donner secours aux malheureux perdus dans les déserts. En conséquence, Couture et Delaunay s'étaient bâti une sorte de maison à la française sur le bord du Mississipi, en face de l'Arkansas, avec une haute croix plantée devant la porte pour mieux signaler leur présence dans ce pays sauvage. Le 24 juillet 1687, ils virent arriver à eux les six pauvres fugitifs, auquels il donnèrent asile et qui se reposèrent de tant de longs mois de fatigues et de dangers courus—mais sans jamais parler de la tragédie du Texas. Ils donnèrent à entendre que, désirant retourner en Canada, ils avaient pris congé de la Salle en un lieu qu'ils nommaient et qui était connu : le pays des Cénis.

Le jeune Barthélemy, qui n'était plus capable de marcher, resta aux Arkansas avec Delaunay. Les cinq autres furent accompagnés par Couture jusque vers la rivière des Illinois. Enfin, le 14 septembre, ils entraient au fort Saint-Louis des Illinois, où le sieur de Bellefontaine, commandant en l'absence de Tonty, les garda le temps qu'ils voulurent y rester, sans pouvoir pénétrer le mystère dont ils s'entouraient.

Le 27 octobre, Tonty, revenant de la guerre des Iroquois, et rentrant au fort Saint-Louis y trouva l'abbé Cavelier lequel " crut nécessaire de ne pas l'informer plus que les autres de la mort de M. de la Salle et, comme il avait eu la précaution de tirer de son frère, avant sa mort, un billet de créance pour prendre aux Illinois une somme d'argent ou la valeur en pelleteries, Tonty ne fit aucune difficulté de lui remettre des marchandises pour quatre mille francs." [1]

Un autre historien nous donne plus de détails sur les actes de l'abbé Cavelier : Le sieur de Tonty reçut l'abbé avec le même respect qu'il aurait reçu M. de la Salle, et lui prêta sept cents livres pour continuer sa route. Dans la pensée que de la Salle était mort ou que, tout au moins il ne reviendrait pas, le père Allouez, jésuite, avait déjà pris la direction spirituelle du fort. En apprenant son prochain retour, il marqua beaucoup d'inquiétude et finit enfin par se sauver. Le 21 mars 1688, l'abbé Cavelier et ses compagnons partirent pour Michillimakinac, où se trouvait alors le baron de la Hontan, qui écrivit : " M. Cavelier arriva ici le 6 mai accompagné de son neveu, du père Anastase, récollet, d'un pilote, d'un sauvage et de quelques Français. Ils disent que M. de la Salle les a envoyés au Canada pour passer en France et porter ses dépêches au roi, mais nous soupçonnons ici qu'il doit être mort." Enfin l'abbé Cavelier et sa suite passèrent à Montréal le 14 juillet et débarquèrent à la Rochelle le 7 novembre. Sur plus de deux cents personnes parties de la Rochelle le 24 juillet 1684, six seulement survivaient. [2]

C'est durant l'hiver de 1687-88, je crois, que Tonty rédigea son rapport sur la Louisiane, s'appliquant surtout à décrire les ressources naturelles de ces contrées. " Je ne saurais exprimer, dit-il, la beauté de tous les pays dont j'ai fait mention et si je les avais pratiqués je marquerais en quoi ils peuvent être utiles. Pour ce qui est du Mississipi, il peut produire tous les ans pour deux mille écus en pelleteries, quantité de plomb, des bois pour les navires. L'on pourrait y établir un commerce de soie, un port pour retirer les navires et faire la course dans le golfe du Mexique. On trouvera des perles, et, quand même le froment ne pourrait venir en bas, le haut de la rivière en fournirait, et l'on pourrait approvisionner les îles de ce qu'elles auraient besoin, comme planches, légumes, grains et

---

[1] Ferland : *Cours d'histoire*, II, p. 173.

[2] Gabriel Gravier : *Découvertes*, pp. 345-7.

bœufs salés." [1] Ces vues étaient bien autrement sages et élevées que celles qui prévalurent si longtemps au sujet de la Louisiane, où l'on semblait ne rechercher que les pelleteries et les riches minéraux, au détriment des exploitations industrielles et agricoles.

Néanmoins, des obstacles de tous genres s'opposaient à l'exécution des moindres projets. Pour la dixième fois dans les carrières de la Salle et de Tonty, nous sommes en face des complications de la politique de leur temps. M. de la Barre et M. de Denonville, appuyés par les jésuites, gênaient le plus qu'ils pouvaient les anciens amis de Frontenac, et parmi ceux-ci on comptait la Salle et Tonty. Les jésuites prétendaient avoir acquis les premiers droits sur la vallée du Mississipi, de sorte que, pour eux, la Salle était un usurpateur. Maintenant, Tonty ne sachant rien du drame du Texas, se trouvait dans une position délicate, mais se croyait en sûreté.

M. de Denonville écrivait au ministre, le 25 août 1685 : "M. de la Salle a fait des concessions au fort Saint-Louis des Illinois à quelques Français qui y résidaient depuis plusieurs années sans espoir de retour. Cela a donné lieu à une infinité de désordres et d'abominations Ceux à qui M. de la Salle a fait ces concessions sont tous des jeunes gens qui n'ont aucun moyen de cultiver le sol ; toutes les semaines, ils épousent des ' squaws ' à la manière indienne, qu'ils achètent de leurs parents, aux frais des marchands. Ces vauriens prétendent être les maîtres indépendants de ces terres éloignées ; tout cela est désordre. Cette année, dix d'entre eux ont comploté d'aller trouver les Anglais pour les amener au Mississipi : la guerre a arrêté ce dessein. Le remède à tout cela c'est que ces concessions soient révoquées par le roi, et que les garnisons de ces postes éloignés soient changées au moins tous les deux ans ; que le commerce y soit réservé aux postes fortifiés où il y aura des commandants."

L'un des officiers qui secondaient le plus efficacement la Salle et Tonty, se nommait Jacques Bourdon, sieur d'Autray, dont j'ai dit un mot précédemment. Né à Québec en 1637, s'attacha à La Salle à partir de 1675 et servit dans l'ouest. Son rang militaire était celui de lieutenant dans la première compagnie des troupes entretenues ici par le ministère de la marine et des colonies. En 1687 il accompagna Tonty à la guerre, et ensuite descendit à Québec, puis retourna à Montréal avec le dessein de se rendre au fort Saint-Louis des Illinois, où il avait "maison et seigneurie," mais il passa l'hiver dans cette ville. Au printemps de 1688, ayant escorté un convoi jusqu'à Cataracoui, il était en route pour revenir lorsqu'il fut tué par les Iroquois. Son frère Jean-François Bourdon, sieur de Dombourg, hérita du peu qu'il possédait, et par là eut des droits sur les sommes que lui devait l'infortuné la Salle. [2]

Couture, que l'on qualifie de rouennais mais que je prends pour un Canadien de naissance, partit de nouveau du fort Saint-Louis le 14 octobre 1688, avec trente hommes et se rendit au golfe du Mexique pour avoir des nouvelles de la Salle. Il explora le Texas et le Nouveau Mexique. On trouve au dépôt des cartes de la marine, à Paris, l'itinéraire de ce voyageur, depuis le lac des Illinois jusqu'au golfe du Mexique. D'un lieu à l'autre, des chiffres placés à côté de croix donnent le nombre de journées employées sur le parcours. Près de l'une de ces croix il y a écrit : "Dans cette contrée fut tué M. de la Salle."

D'après ce que je puis comprendre, la nouvelle de la mort de la Salle fut apportée de France en Canada durant l'hiver de 1688-89. [3] Comment en a-t-on eu connaissance assez

---

[1] Gayarré : *Histoire de la Louisiane*, I, 61.

[2] *Jugements du Conseil souverain*, III, 249.

[3] On l'ignorait encore à Québec le 11 octobre 1688 (voir *Jugements du Conseil souverain*, III, 249.)

tôt, aux Illinois, pour que Tonty pût se mettre en route, le 3 décembre 1688, à la recherche des malheureux restes de la colonie de la Nouvelle Biscaye, selon le terme qu'on lui appliquait à cause de son voisinage des possessions espagnoles du Mexique ? Probablement que Delaunay et Couture avaient fini par pénétrer le mystère et en avaient prévenu Tonty.

Il partit avec cinq Français, un sauvage chouanon et deux esclaves. Le 16 janvier 1689, il était à Kappa chez les Arkansas, cherchant à s'orienter vers le sud-ouest, où devait se trouver le but de son voyage. Le 29 l'un des Français l'abandonna ; deux autres furent tués par les Natchés. N'importe ! il avançait toujours. Le 28 mars il était à quatre-vingts lieues de l'endroit du meurtre. Le 6 avril, il ne lui restait plus qu'un seul Français, un chouanon, un petit sauvage et cinq guides. Du 19 au 21 le Français faillit se noyer en traversant une rivière et perdit le sac à poudre, réduisant par là Tonty à soixante coups de munition. Le 23 il n'était plus qu'à trois journées de l'endroit où la Salle avait été assassiné et à quatre-vingts lieues à peu près du fort Saint-Louis de la baie Saint-Bernard, où il espérait retrouver la colonie perdue. On lui apprit alors que les sauvages avaient massacré la plupart des survivants et que les autres étaient captifs des Espagnols qui rôdaient dans les environs. Il rebroussa chemin et revit les Illinois dix mois après son départ. [1]

Se maintenant sur la rivière des Illinois en vertu de son titre de commandant que l'on n'osait pas encore lui retirer, Tonty attendait les événements. Bientôt il sut que M. de Denonville venait d'être remplacé par le comte de Frontenac, lequel en arrivant annonça que la guerre était déclarée entre la France et l'Angleterre. Guillaume d'Orange s'était emparé du trône de son beau-père, Jacques II, et occupait la ville de Londres.

Il n'est pas dit que durant la guerre de 1690 et 1691, qui eut lieu uniquement dans le Bas-Canada, Tonty fut appelé dans cette région. Sa place était plutôt aux Illinois, au centre des nations sauvages que lui et Perrot pouvaient seuls contenir en les empêchant de se séparer de la France, car, par la vallée de l'Ohio, ces peuples avaient communication avec les colonies anglaises.

Le 6 novembre 1690, le comte de Pontchartrain remplaçait au ministère des colonies le marquis de Seignelay, mort le 3 ; c'est à ce nouveau chef que Tonty adressa la pétition déjà citée dans ces pages, et qui se termine ainsi : " Comme il se trouve maintenant sans emploi, il demande que, en considération de ses voyages et des lourdes dépenses qu'ils lui ont occasionné, et qu'attendu aussi que pendant sept ans de service en qualité de capitaine il n'a reçu aucune paie, il plaise à Votre Grandeur d'obtenir pour lui de Sa Majesté une compagnie, afin qu'il puisse continuer à servir dans ce pays, où il n'a cessé de harceler les Iroquois et à enrôler les Illinois à la cause de Sa Majesté." L'apostille suivante, de la main de M. de Frontenac, est attachée à la pétition : " Rien n'est plus véritable que la relation donnée dans cette pétition par le sieur de Tonty, et si Sa Majesté devait rétablir les sept compagnies qui ont été licenciées dans ce pays, ce serait justice de lui en accorder une, ou quelqu'autre récompense, pour les services qu'il a rendus, et qu'il est à même de rendre encore en retournant au fort St-Louis des Illinois." Ces dernières paroles font voir que Tonty était alors en Canada " sans emploi " comme il le dit. Ce devait être en 1692, car les sept compagnies furent réformées cette année là et celle de Tonty était du nombre.

---

[1] Gravier : *Découvertes*, pp. 307, 349-55.

L'été de 1693 il y eut à Montréal un grand concours des sauvages de l'ouest, auquel assista M. de Frontenac en qualité de gouverneur général ; on y voit le chevalier de Tonty commandant d'une partie des contrées représentées à cette réunion. M. Ferland parle du " chevalier de Tonty, qui commandait toujours aux Illinois, et qui était descendu pour régler quelques affaires." Le mot " toujours " est inexact puisque Tonty était sans emploi en 1692 et, je crois, dès 1691. Quant aux affaires en question, elles consistaient à prendre part à l'assemblée et à régler des comptes ou opérer certaines transactions avec des particuliers. Tonty et la Forest étaient créanciers de feu M. de la Salle et sollicitaient de l'Etat une indemnité ou compensation, car la perte était sèche et sans espoir de remboursement. Il leur fut accordé à tous deux la permission de retourner faire la traite au fort Saint-Louis des Illinois, aussi partirent-ils au mois d'août 1693, avec un bon nombre de Français, et suivirent d'assez près les sauvages de l'ouest qui s'en allaient enchantés de la réception qu'ils avaient eue. [1]

Durant trois années, Tonty et la Forest s'appliquèrent à rétablir leur petite fortune. Le privilège de traite leur fut confirmé en 1696 à condition de ne pas acheter de peaux de castor. Delietto, parent de Tonty, était alors au fort Saint-Louis. Cette année, Tonty paraît avoir fait une visite au Canada, probablement pour y renouveler son privilege ; le 1er mars, à l'acte de sépulture du chevalier de Crisasy, à Montréal, on voit parmi les témoins " M. Tonty, capitaine " à moins que ce ne soit Alphonse de Tonty son frère.

Le 2 septembre 1698, par devant Rageot, notaire à Québec, François de la Forest, capitaine réformé, seigneur en partie des Illinois, vend à Michel Aco la moitié de la portion de ce qui lui appartient dans le pays de la Louisiane *alias* Illinois, donnée au sieur de Tonty et au vendeur par Sa Majesté ; la dite vente faite pour le prix de six mille livres de castor, reçues au lieu dit Les Chicagou. [2]

Deux mois plus tard M. de Frontenac mourait, emportant la dernière espérance de Tonty, si je ne me trompe, car les yeux étaient tournés vers l'ouest, à présent que la guerre avait cessé entre les couronnes, et tant d'ambitions qui se combattaient pour obtenir la traite de ces régions devaient faire bon marché d'un homme sans protection en haut lieu.

Avec la paix générale, d'Iberville avait repris ses projets de découverte ; il préparait une expédition destinée à retrouver par mer l'entrée du Mississipi, et à établir une colonie dans ces terres nouvelles.

Le roi l'avait nommé chevalier de Saint-Louis en récompense de sa conduite durant la guerre qui venait de finir, et en prévision de sa découverte et des établissements qu'il y formerait. D'Iberville mit à la voile à Rochefort le 17 octobre 1698, et le 2 mars 1699, entrant dans l'une des branches du Mississipi, la remonta jusqu'au village de Bayagoulas, composé de sept cents cabanes, puis un peu plus haut, chez les Oumas. Un chef sauvage lui remit la lettre que Tonty avait écrite en cet endroit, le 20 avril 1686, pour signaler ses mouvements à la Salle. On était décidément sur le Mississipi, dernière découverte accomplie en ce siècle de grandes découvertes.

Au cours d'un second voyage, d'Iberville arriva devant Biloxi, entre le Mississipi et la rivière Mobile, le 7 décembre 1699, et se mit à l'œuvre pour fonder une colonie.

Tonty ne tarda pas à comprendre que l'entreprise de la basse Louisiane lui ouvrait une carrière appropriée à ses talents. Laissant donc le pays des Illinois, où, après vingt

---

[1] Ferland : *Cours*, II, 264.

[2] Tanguay : *A travers les Registres*, p. 83.

ans de services ardus, il n'était guère mieux partagé qu'aux premiers jours, il se mit en route et, le 16 janvier 1700, il arrivait aux Bayagoulas avec vingt Canadiens,[1] pour se mettre sous les ordres de d'Iberville, nommé gouverneur de la Louisiane—ce qui embrassait le territoire des Illinois au nord de la nouvelle province. D'Iberville et Tonty visitèrent la rivière de la Sablonnière ou rivière Rouge ou rivière des Natchitoches, importante voie de communication qui, venant du nord-ouest, se jette au Mississipi, devant la contrée des Tonikas. Je présume que Tonty se proposait d'exploiter la région des Natchitoches, comme l'ont fait tant de " voyageurs " après lui.

Ce n'est pas sans surprise que d'Iberville rencontra aux bouches du Mississipi des Canadiens de Québec, Trois-Rivières et Montréal, qui commerçaient avec les sauvages et rapportaient au Canada les pelleteries de ces lointaines régions. Tonty savait que tous les ans, depuis 1683, la voie du Mississipi était fréquentée et, de même que M. de Denonville se plaignait, en 1685, des gens qui rôdaient chez les Illinois, on allait tâcher de mettre un frein aux courses chez les Arkansas, les Bayagoulas et les Natchés. Les ordres que Tonty reçut de France en 1700 lui disaient de faire retourner au Canada quatre-vingt-quatre Canadiens partis de Michillimakinac et des Illinois pour se joindre à d'Iberville, mais ce fut en vain, car ils alléguèrent des raisons majeures et le ministre leur envoya dire en 1701 de payer les dettes qu'ils avaient contractées en Canada et de se fixer au bas Mississipi afin d'empêcher les Anglais de l'est d'étendre leur trafic jusqu'aux nations qui bordaient le grand fleuve. *Starved Rock* ou fort Saint-Louis des Illinois était abandonné. Le père Jacques Gravier, jésuite, y fixa sa résidence en 1700, rassembla bon nombre de sauvages chrétiens et sa mission devint permanente.[2]

Le père Gabriel Marest, jésuite, écrivait du pays des Illinois, le 29 avril 1699 : " Il y a près de dix ans que le père Gravier jeta les fondements de cette nouvelle chrétienté, qu'il a cultivée avec des soins et des peines incroyables. Le R. P. Binneteau a succédé à ses fatigues et à ses fruits. Enfin, on peut dire que c'est ici une de nos plus belles missions. En vérité, on ne conçoit pas en France le bien qu'on peut faire parmi ces nombreuses nations." Le père Julien Binneteau, à son tour, s'exprime ainsi, la même année : " Le père Gabriel Marest fait ici des prodiges ; il a les plus beaux talents du monde pour ces missions ; il a appris la langue en quatre ou cinq mois, jusqu'à en faire maintenant des leçons à ceux qui sont ici depuis longtemps ; il est d'une (résistance à la) fatigue incroyable, et son zèle lui fait regarder comme rien, tout ce qu'il y a de plus difficile... Nous avons trois chapelles et nous faisons le catéchisme en quatre endroits. Des Kikabous, pareillement Illinois, se sont logés auprès de nous, pour faire du blé dans le voisinage de notre premier village ; ils ont part à la parole de Dieu ; ainsi, nous ne manquons pas d'occupation ici tous les deux.... Il y a un autre missionnaire, à soixante lieues d'ici, qui nous vient voir tous les hivers ; il est de la province de Guyenne et se nomme le père Pinet ; si vous le connaissiez, je vous en dirais davantage de lui. Il a eu le bonheur d'envoyer au ciel l'âme du fameux chef Péouris et de plusieurs jongleurs... Je suis présentement à Hiremé avec une partie de nos sauvages dispersés. J'ai été, depuis peu, aux Tamarois en voir une partie sur le bord d'un des grands fleuves du monde que nous appelons pour cela le Mississipi ou la Grande-Rivière. On en a découvert plus de sept cents lieues où elle est navigable, sans en avoir encore trouvé la source. Je dois

[1] Qui tous restèrent en Louisiane.

[2] Ferland, *Cours*, II, 329, 340-4.

retourner chez les Illinois de Tamaroa le printemps... Nos sauvages partent sur la fin de septembre pour chasser. Tout le monde marche; on se rend en pirogues au lieu de l'hivernement. De là, les plus lestes hommes, femmes, filles, vont dans les terres chercher le bœuf: cet animal est dangereux; courant résolument sur celui qui l'attaque, surtout quand il est blessé; il souffle d'une manière furieuse et jette des œillades terribles. Quand les sauvages l'ont tué, ils enlèvent particulièrement la viande de dessus les côtes, la partagent en deux moitiés; cette viande est ensuite exposée, pendant quelque temps, sur un gril de bois de trois ou quatre pieds de haut, sous lequel on fait un feu clair, puis on la plie; ainsi desséchée elle se garde fort longtemps sans se corrompre. On appelle ces sortes de pièces des 'plats-côtés' dont il se fait un grand débit au village, quand on est de retour. Cette chasse finit vers le temps de Noël; les sauvages en reviennent chargés de ces plats-côtés, et il est surprenant combien les hommes et les femmes portent pesant dans la marche. Le reste du temps, jusqu'au mois de mars, se passe dans l'hivernement, où les femmes travaillent presque sans cesse; les hommes vont de fois et d'autres, chasser le chevreuil ou des ours, sinon ils jouent, dansent, chantent. Ce sont tous gentilshommes, vivant sans autre métier que celui de la chasse, de la pêche et de la guerre. La vie qu'ils mènent au village (en été) est à peu près la même que celle de l'hivernement; les femmes seules y labourent et sèment la terre, ce qu'elles font avec grand soin, aussi pour l'ordinaire les blés sont-ils plus beaux et en abondance." [1]

Dans la relation du voyage du père Jacques Gravier, des Illinois aux bouches du Mississipi, en 1700, publiée par Shea en 1859, on voit qu'étant parvenus à la sortie de la rivière Wabash, trois des hommes de l'expédition—Louis Duhemme, de la Rivière-du-Loup, Augustin Lapointe, de la côte Saint-Michel, et Pierre Chabot, de l'île d'Orléans—furent atteints des fièvres et guéris par les soins et les prières du père Gravier. C'était au mois d'octobre 1700.

Henry de Tonty n'obtint pas la récompense de ses longs et pénibles services, observe M. Gabriel Gravier dans ses *Découvertes*. Il mourut en 1704 au fort Saint-Louis de la Mobile.

L'an dernier, en pratiquant des excavations près du *Starved Rock*, les ouvriers mirent à découvert une épée et des débris de sépulture. Un mystificateur confia la nouvelle à un journal de La Salle, Illinois, ajoutant que, près de l'épée on avait trouvé une main de bronze articulée, laquelle ne pouvait être que celle de Tonty. J'ai fait savoir au journal que Tonty est décédé à la Mobile, et le rédacteur vient de m'écrire qu'il avait été trompé indignement, comme on l'est souvent en pareils cas.

Il nous reste de Tonty deux ou trois mémoires sur les découvertes de la Salle en 1678-82. C'était un homme de mérite, aimant la France comme sa mère et travaillant à lui procurer dans l'Amérique du nord un ascendant qui paraissait devoir se disputer entre les colonies anglaises, le Mexique et le Canada. Il fut du groupe des deux Delietto, des Duluth, de la Durantaye, de Nicolas Perrot, de Lamothe-Cadillac, de Louvigny, qui deux s'emparèrent des pays de l'ouest par leur seule valeur personnelle, on peut le dire, puisque l'administration les laissa toujours dans le besoin, tout en les appelant à son secours au moment des crises qu'elle subissait elle-même. Tonty a été en quelque sorte, absorbé par la gloire de la Salle; c'est pour le dégager de ce voisinage et le mettre dans sa lumière

[1] Carayon: *Premières missions des jésuites en Canada*, 265, 271-3.

propre que j'ai dressé les notes ci-dessus. Puissent-elles inspirer à quelqu'un l'idée d'en faire une étude plus complète : ce serait une belle page de notre histoire.

ALPHONSE DE TONTY.

A cause de la confusion qui règne dans plusieurs ouvrages au sujet de Henry et Alphonse de Tonty, il m'a semblé nécessaire de placer, dans un article séparé, les renseignements que nous possédons sur celui des deux frères qui figure principalement à titre de commandant du Détroit.

Alphonse de Tonty, né en 1659, était frère cadet de Henry et fut probablement porteur des lettres et commissions envoyées à ce même Henry, l'année 1685, pour l'autoriser à retourner aux Illinois. De cette manière on expliquerait la mention faite par M. l'abbé Ferland d'un " frère qui était déjà dans la Nouvelle France." Je pense aussi que Alphonse se destinait au commerce, ce qui lui devenait facile, ayant son frère à la tête de la traite des Illinois. Montréal était alors le grand marché de pelleteries du Canada. C'est dans ce lieu que le jeune Tonty résida et il s'y maria, le 17 février 1689, avec Anne Picoté de Bellestre, née en 1673, fille de Pierre Picoté de Bellestre, l'un des principaux personnages de la ville. Tous les enfants issus de ce mariage naquirent à Montréal, dans l'ordre suivant : Marie-Françoise, 1690, devint la sœur Saint-Antoine, Congrégation de Notre-Dame, et mourut en 1748 ; Marie-Hélène, 1693, pas connue d'ailleurs ; Louis, 1694, décédé en 1714 ; Charles-Henri-Joseph, 1697, dont je parlerai ; Claude-Joseph, 1700, pas connu d'ailleurs ; Thérèse, 1701, mariée à François Desjordis ; Pierre-Antoine, 1710, pas autrement connu ; Marie-Josephte, 1718, mariée à Louis Damours, ensuite à Pierre Tremblay.

Pour remplacer M. de la Valterie, inhumé à Montréal, le 17 mai 1699, M. de Callières proposa cinq candidats, parmi lesquels " de la Forest, attaché au service des Illinois," et " de Tonty, père d'une grande famille." D'après M. l'abbé Tanguay, Tonty avait alors quatre enfants.

Séraphin Margane, sieur de la Valterie, était arrivé en Canada avec le régiment de Carignan, comme ancien membre du régiment de Lignières, où il avait été lieutenant.

Antoine de la Mothe-Cadillac, partit de Lachine le 5 mai 1701 pour remonter la rivière Ottawa et se rendre par le long détour du lac Nipissing, le lac Huron et la rivière Sainte-Claire, au lieu nommé le Détroit, à l'entrée du lac Erié, et y fonder un poste. Il avait avec lui cinquante soldats et cinquante chasseurs et artisans. Tonty était capitaine de la troupe, ayant Dugué et Chacornacle comme lieutenants, ainsi qu'un autre officier nommé Marzac de Lobstrom. Le père Le Vaillant, jésuite, était l'aumônier ; le père de Lhale, récollet, curé des colons. Le 24 juillet ils arrivèrent au Détroit.

Marie-Thérèse Guyon-Dubuisson, de Québec, était l'épouse de Lamothe-Cadillac. Elle passa à Montréal et engagea Mme de Tonty à aller rejoindre leurs maris au Détroit. Le voyage se fit par le Saint-Laurent, le lac Ontario, Niagara et le lac Erié, à la grande admiration de ceux qui en eurent connaissance.

Le 15 octobre 1701, le gouverneur général et l'intendant écrivaient au ministre :

" C'est un plaisir pour nous d'apprendre que Sa Majesté a accordé à M. de Louvigny la compagnie qu'il avait, mais ce qui nous embarrasse un peu c'est que cette compagnie ayant été donnée à M. de Tonty, par la promotion du sieur de Louvigny à la majorité des Trois-Rivières, il se trouve aujourd'hui sans compagnie, quoique le plus ancien des capitaines réformés, dont trois ont été fait capitaines en pied cette année. Comme il y a

une compagnie vacante par la mort du sieur de Grais, nous sommes persuadés, Monseigneur, que vous trouverez bon que nous fassions payer les appointements au dit sieur de Tonty, du jour que le dit sieur de Louvigny rentre dans la sienne, et nous vous supplions très humblement de nous envoyer, l'année prochaine, un ordre pour le faire jouir de cette compagnie, n'étant pas juste que, pendant qu'il sert actuellement Sa Majesté dans l'établissement qu'elle fait au Détroit, il soit privé d'appointements et de compagnie." La suite de cette lettre est assez curieuse : " Sa Majesté avait accordé cette majorité au sieur de Louvigny à la condition qu'il donnerait à la veuve du sieur de Grandpré, [1] ci-devant pourvu de cet emploi, la somme de deux mille livres, mais, cette somme n'ayant pas été reçue, cela n'a pas été exécuté."

Le 31 août 1703, à Montréal, fut inhumé Jean Guibert dit Jasmin, " soldat de M. de Tonty." [2] Cette acte montrerait que Tonty, avait gardé la compagnie mentionnée plus haut le 15 octobre 1701.

En 1703, des sauvages qui croyaient avoir à se plaindre des Français, mirent le feu à une grange remplie de blé d'Inde et autres grains, située tout auprès de la palissade qui entourait le fort Pontchartrain, au Détroit. Le vent activa les flammes ; bientôt l'église, le presbytère, les maisons de Cadillac et de Tonty furent consumées. [3]

La compagnie formée à Québec pour la fondation du Détroit et l'exploitation de ce poste, désapprouva certains agissements de Lamothe-Cadillac. Celui-ci étant descendu à Montréal, l'automne de 1704, fut arrêté par ordre du gouverneur général, sur la plainte des directeurs de la compagnie, dont les deux premiers étaient MM. de Lotbinière et Delino, conseillers au Conseil souverain de Québec. On voit mentionnés les nommés Nolan, Arnault, Amyot et Vincelot. Parmi les officiers militaires, il y avait le lieutenant Chacornacle. M. de Monseignat, contrôleur de la marine, établi à Québec, était beau-frère d'Arnault, lequel à son tour était le neveu de M. de Lotbinière, et M. Delino était beau-frère de Nolan. Arnault était l'oncle de M. de Vaudreuil, gouverneur général. L'un des employés ou commissaires envoyés au Détroit avant 1704 se nommait Desnoyer. L'autre commissaire, Vincelot, était cousin-germain de Pinard, l'un des directeurs. Vincelot était le propre frère d'Amyot. Ce groupe était en antagonisme avec Lamothe-Cadillac, et celui-ci d'autre part luttait contre l'influence des jésuites qui, disait-il, secondaient ses adversaires Il y avait aussi Radisson, Châtellereault et Demeulles, intéressés dans le parti de M. de Lotbinière, et qui tous paraissent avoir agi très activement dans les affaires du Détroit. Chatellereault et Demeulles étaient parents.

M. de Louvigny, major de Québec, beau-frère de Nolan, commandait un convoi en destination du Détroit, l'été de 1703.

Au Détroit aboutissait toute la traite du sud-ouest, au-delà des lacs, qui ne passait point par Michillimakinac pour se diriger vers la rivière des Français et celle de l'Ottawa. Encore voyait-on souvent des flottilles partir de Michillimakinac et passer par le Détroit pour descendre à Montréal. La guerre des Iroquois était finie. Vers 1703, M. Juchereau tenait un comptoir important à l'ouest du pays des Illinois, MM. Boudard et LeSueur trafiquaient dans le pays des Sioux. Le poste de la baie Verte était aussi un point de

[1] Il y avait des majors à Québec, Montréal et Trois-Rivières. Lambert Boucher de Grandpré, major de ce dernier poste, était décédé le 3 avril 1699.

[2] Tanguay : *Dictionnaire*, I, 289.

[3] Farmer : *History of Detroit*, p. 489.

repère pour la Forest, Tonty, Juchereau, Pacaud, tous associés, qui faisaient du Détroit le lieu de réunion de leurs coureurs de bois. Les sauvages domiciliés aux environs du Détroit étaient au nombre de deux mille âmes, y compris beaucoup de Hurons.

La guerre de la succession d'Espagne, commencée en 1702, fut bientôt connue des sauvages de Détroit qui allaient en traite chez les Anglais et, à leur retour, ils devinrent menaçants. Le Détroit étant la clef des lacs, plus les Français s'y fortifiaient plus les Anglais s'ingéniaient à en détourner les tribus sauvages, leur représentant que leurs pays devenait la proie des étrangers, mais que ceux-ci ne pourraient pas s'y maintenir si les chasseurs portaient leurs fourrures aux comptoirs des colonies anglaises. [1]

Tonty, commandant en l'absence de Cadillac, ordonna au sieur Bissot de Vincennes de frapper un coup sur les Outaouais, principaux instruments de trouble depuis que Nicolas Perrot n'était plus là pour les contenir. Cet acte de vigueur eut l'effet de reculer le danger, mais non de le supprimer.

M. de Catalogne dit : " Monsieur Lamotte Cadillac, qui s'était brouillé avec M. de Vaudreuil, passait par Cataracoui, où commandait M. de la Corne, il y fut reçu avec le salut du canon, ce qui étant venu à la connaissance de M. de Vaudreuil, il y envoya M. de Tonty pour relever M. de la Corne." Donc, M. de la Corne ayant tiré du canon en l'honneur de Cadillac fut disgracié et remplacé à Cataracoui, par Alphonse de Tonty, lequel eut pour successeur au Détroit le sieur de Bourgmont, le 29 janvier 1706. A l'entrée de la baie de Kenté il y a une île qui porte le nom de Tonty.

L'expression " brouillé avec M. de Vaudreuil " est caractéristique sous la plume d'un homme qui voyait si bien les choses de son temps. En effet, si le gouverneur général ne figurait pas dans la liste des associés de la compagnie du Détroit, il n'y était pas moins intéressé, et c'était lui déplaire que de mécontenter les directeurs de la compagnie. Des plaintes ayant été portées à la cour au sujet des tours de bâton du gouverneur général, il fut répondu de Versailles : " Le malheur c'est que M. de Vaudreuil est pauvre." La morale de ceci...

Cadillac, acquitté le 15 juin 1705, en avait appelé à Versailles du traitement qu'on lui faisait subir ; en même temps, on le retenait à Québec. Il comparut de nouveau devant les juges et on lui permit de retourner à son poste, mais il préféra attendre les instructions de la cour avant que de repartir ; il obtint gain de cause. Au moment où il rentrait au Détroit, vers la fin d'août 1706, les Outaouais étaient redevenus turbulents, en partie par suite de l'étourderie de Bourgmont. Madame de Cadillac, qui avait laissé le Détroit deux mois après son mari, en 1704, revenait avec lui et ses enfants. Un grand convoi d'hommes et de munitions les suivait.

Je ne retrouve aucune trace de Tonty en 1705 et 1710. Cette dernière année, au contrat de mariage de Pierre de Saint-Ours avec Hélène Celoron de Blainville, à Montréal, étaient présents " le capitaine Alphonse de Tonty et madame de Tonty." [2]

" Comme les Iroquois menaçaient la partie supérieure du pays, M. de Vaudreuil avait appelé les sauvages occidentaux ; quatre ou cinq cents de leurs guerriers descendirent (1711) conduits par MM. de Tonty, de Saint-Pierre et quelques autres Canadiens." [3]

---

[1] Sur le Détroit consultez l'*Histoire des Canadiens-Français*, I, 128 ; V, 18, 48, 49, 94, 121, 148-54 ; VI, 128 ; VII, 97, 99, 105, 112, 128 ; VIII, 7, 14, 48, 49, 51, 87, 89, 93.

[2] Daniel : *Grandes Familles*, p. 357.

[3] Garneau : *Histoire du Canada*, II, 47.

Le 12 avril 1711, à Lachine était présent Alphonse de Tonty, capitaine du détachement des troupes dites de la marine entretenues au Canada [1].

M. de Callières, gouverneur général, décédé en 1703, avait laissé à Alphonse de Tonty le pouvoir d'agir en son nom, ou peut-être que cette qualité lui avait été transmise de seconde main, toujours est-il que, en 1712, il vendait à Jean Petit, trésorier de la marine, la propriété de la pointe Callières, à Montréal, à titre de procureur du neveu de M. de Callières.

Joseph Guyon-Dubuisson, frère de Mme Cadillac, succéda à son beau-frère dans le commandement du Détroit, " l'été de 1711, et fut lui-même remplacé par François Daupin, sieur de la Forest, en juin 1712." [2] M. Ferland dit à son tour, qu'en 1712 " M. de Cadillac n'était plus au Détroit ; il avait été nommé, en 1710, gouverneur de la Louisiane, et avait été remplacé, au Détroit, par le sieur de la Forest ; le commandant actuel (1712) était le sieur du Buisson, ancien officier et fort brave homme." [3]

Des notes relevées dans les actes officiels du Détroit, par mon ami T. P. Hall, donnent la liste suivante : (1706) François de la Forest, (1709) Antoine de la Mothe-Cadillac, sieur Donaguet [4] et Mont-Désert, (1710) Dubuisson, (1713) lieutenant Dubuisson, (1714) François de la Forest, (1717) Alphonse de Tonty, tous qualifiés de commandants.

Les Hurons qui, en aucun temps, n'ont été nos amis solides, organisèrent une conspiration, en 1708, dans laquelle entrèrent les Miamis et quelques Iroquois Mises au courant de ces événements, les autorités envoyèrent Clérembault d'Egremont [5] s'enquérir des faits en question. Cet officier accuse Lamothe-Cadillac d'être la cause des troubles ; il va plus loin et conclut à la suppression du fort du Détroit. Cette même année, on constate qu'il y avait en ce lieu deux cent trois arpents de terre défrichés, dont cent cinquante-sept par Lamothe-Cadillac. Un moulin à blé, une maison et une grange existaient dans la campagne. Quelques demeures étaient placées en dehors des fortifications. Il y avait dix bêtes à cornes et un cheval. Il serait curieux de connaître comment ces animaux avaient été transportés jusque là.

Si la conclusion du rapport de M. d'Egremont ne fut pas adoptée, on n'en diminua pas moins les dépenses au chiffre du strict nécessaire. Cadillac descendit à Québec en 1709, il y fut encore arrêté et passa en France, où il s'entendit avec Crozat et, en 1713, il débarquait à la Louisiane en qualité de gouverneur.

M. R. E. Roberts, dans *City of the Straits*, dit que la Forest était à Québec lorsque Cadillac y arriva en 1709 et qu'il fut désigné comme son successeur, mais que ses affaires l'empêchant de se rendre au Détroit sans retard, Dubuisson prit le commandement par intérim, et la Forest n'arriva qu'en 1712, demeurant en chef jusqu'à l'arrivée de Tonty [6] en 1717, lequel y resta jusqu'en 1728, où Boishébert le remplaça.

Madame Watson Hamlin, dans ses *Legends of Le Detroit*, dresse aussi une liste, appuyée sur des documents authentiques : Cadillac, 1701-14 ; Bourgmont, temporairement, 1706 ; la Forest, 1711-17 ; Dubuisson, temporairement, 1712 ; Alphonse de Tonty, baron de Paludy, 1717-24 ; Deschamps de Boishébert, 1725-30.

---

[1] Girouard : *Lake St. Louis*, p. 101.

[2] Farmer: *History of Detroit*, p. 227.

[3] *Cours d'histoire du Canada*, II, 385.

[4] Nom de la rivière Pentaguet.

[5] " François Clairambault, sous-intendant et commissaire de la marine," au registre du Détroit, en 1709.

[6] Au sujet de la traite que faisait Tonty au Détroit, voir *State Historical Society of Wisconsin*, III, 169-177.

M. Silas Farmer dit que la Forest fut commandant depuis le mois de juin 1712 jusqu'à 1714 où le lieutenant Jacques-Charles Sabrevois lui succéda, et que Louis de la Porte de Louvigny occupait ce poste en 1717 lorsque, le 3 juillet de cette année, " Henri Tonty, le jeune frère d'Alphonse " vint le remplacer. En 1720 Charles Joseph Fleurimont de Noyelle exerçait le commandement, et il rendit la place cette année à Alphonse de Tonty qui la garda jusqu'à sa mort survenue le 10 novembre 1727. Le 19 décembre suivant, le chevalier de Lepernouche (L'Epervanche?) est mentionné. J. B. Deschaillons de Saint-Ours et Charles Joseph de Noyelle figurent l'un après l'autre en 1728, et le 10 juin de cette année commence M. de Boishébert, qui continue jusqu'au 10 juin 1734.

Règle presque absolue, on ne peut se fier à aucune des listes des fonctionnaires de la Nouvelle France qui ont été mises en circulation.

Ce qui n'est pas contestable c'est la belle défense du Détroit par Guyon-Dubuisson en 1712 ; après quinze jours de siège de la place, les Outagamis ou Renards se retirèrent en un lieu fortifié, à huit milles plus loin, et y furent écrasés par le canon, après quatre autres jours de combat.

Madame de Tonty étant décédée le 10 septembre 1714 à Montréal, Alphonse se maria en secondes noces, le 3 mai 1717 à Montréal, avec Marie-Anne, fille de Jacques-Roch la Marque, née en 1669 et veuve de Joseph-Antoine de Frenel. Il n'y eut pas d'enfant de ce second mariage. Madame de Tonty fut inhumée à Montréal le 24 décembre 1744.[1] " Tonty, en 1717, sollicita la permission de se remarier. Le 3 juillet il était au Détroit, de retour de Montréal, et bientôt après il repoussait une attaque ces Outagamis, ce qui le décida à prendre des mesures pour mettre sa colonie plus en sûreté, aussi l'année suivante, il reconstruisit le fort Pontchartrain et en fit l'un des plus sûrs du pays des lacs." [2]

Alors, la note de la page 227 du même auteur qui parle de Henry, " le plus jeune frère d'Alphonse " est erronée puisqu'il s'agit d'Alphonse lui-même, lequel avait perdu son frère Henri depuis plusieurs années.

Le seul Henri de cette famille qui existât en 1717, était Charles-Henri-Joseph, né en 1697, fils d'Alphonse ; et comme la mère d'Alphonse se nommait Isabelle de Liette ou Delietto, on appelait le jeune Henri : Delietto-Tonty. L'un des Delietto commandait aux Illinois, et rendit de grands services à Bienville chez les Natchés, en 1722. Les deux Duluth étaient cousins d'Alphonse de Tonty.

Le jeune Henri n'a certainement pas été gouverneur du Détroit. Mais voici le moment de le mettre en scène à son tour. Le 16 février 1722, à Chambly, il épousait Marie-Françoise Sabourin dont il eut un enfant décédé au berceau. Il se remaria le 15 septembre 1732, à Montréal, avec Louise Renaud-Dubuisson, qui ne lui donna pas d'enfant, et il mourut à Montréal, le 9 juillet 1749. [3]

Sa sœur Thérèse était présente au contrat de mariage de Jacques le Ber, à Montréal, le 30 septembre 1722.

En 1729 " Henri Desliettes de Tonty " commandait un poste aux Illinois, et rendit service à l'expédition placée sous les ordres de M. de Boucherville pour explorer le pays des Sioux.

---

[1] Tanguay : *Dictionnaire*, VII, p. 319.

[2] Farmer : *History of Detroit*, p. 221, 340, 951.

[3] Tanguay : *Dictionnaire*, VII, p. 319.

La liste des officiers de la colonie dressée en 1732, porte : " de Tonty, enseigne, 30 ans." Il avait trente-trois ans. En 1737 " M. de Tonty " est proposé pour la croix de Saint-Louis. En 1740 on voit sur la liste des officiers " de Tonty, actif, capable." [1]

Il a dû exister un Tonty qui n'est pas inscrit aux registres de nos églises, car il est fait mention d'un officier de ce nom que les sauvages firent brûler, à la Louisiane, en 1736.[2]

Avant que de pouvoir retracer avec précision et clarté les événements qui se sont déroulés, de 1670 à 1700, au Détroit, chez les Miamis, au Michigan, dans l'Indiana et l'Illinois, à Chicago, Péoria, la Prairie-du-Chien, le Wisconsin, le pays des Sioux, le saut Sainte-Marie, Michillimakinac et la baie Verte. il nous faudra *écrire* les monographies de la Durantaye, Perrot, Louvigny, Duluth, Fleurimont de Noyelle, Amariton, Denys de la Ronde, Lusignan, Verchères, Lavaltrie et plusieurs autres, bien connus de noms mais très peu étudiés jusqu'à présent. Du côté sud des grands lacs il y a matière à écrire l'histoire d'un second Canada.

---

[1] Daniel : *Aperçu*, p. 52, 53, 59.

[2] Voir Ferland : *Cours d'histoire du Canada*, II, p. 468.